

RESTRUCTURATION TERRITORIALE ET IDENTITÉS SOCIALES DANS LA NOUVELLE AFRIQUE DU SUD

JEAN-CLAUDE FRITZ *

Pendant les douze années qui se sont écoulées depuis les premières élections libres au suffrage universel marquant la fin de l'apartheid, l'Afrique du Sud a connu des transformations importantes au niveau de l'organisation de son territoire et de ses dynamiques sociales, qui ne peuvent masquer certains éléments de continuité avec le régime précédent et qui interrogent sur les fragilités de ce nouvel État.

Pendant les douze ans qui se sont écoulés depuis les premières élections libres au suffrage universel marquant la fin de l'apartheid, l'Afrique du Sud a connu des transformations importantes au niveau de l'organisation de son territoire et de ses dynamiques sociales, qui ne peuvent masquer certains éléments de continuité avec le régime, rejeté nationalement et internationalement, auquel les nouvelles institutions démocratiques se substituaient. Tout d'abord, quelle que soit la volonté exprimée, on ne peut « du passé faire table rase » car il y a toujours une transition à gérer. En outre, les conditions du changement, négociées avec les dirigeants du système d'apartheid et soumises à la pression des grandes puissances et des organisations internationales gestionnaires du système néolibéral alors triomphant, ne laissaient qu'une marge de manœuvre limitée aux dirigeants des mouvements de libération nationale¹.

* PROFESSEUR DE SCIENCE POLITIQUE, CERPO, UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

¹ Les négociations furent conclues dans un contexte marqué par deux événements importants : sur le plan international, la fin des négociations de l'Uruguay Round du GATT fin 1993, qui allaient déboucher sur la

Ceux-ci étaient d'ailleurs en perte de repères et divisés sur la stratégie à suivre. Le virage presque immédiat après le succès électoral de 1994 marquant le passage d'une stratégie économique et sociale prudemment réformiste et interventionniste (RDP) à une politique fortement marquée par la mondialisation néolibérale (GEAR) allait en être une illustration très rapide ². Pour esquisser l'analyse de l'évolution de la nouvelle Afrique du Sud, nous étudierons tout d'abord la réorganisation administrative territoriale, relativement réussie, qui a marqué la transition, avant d'envisager le glissement des identités sociales amorcé dans la période récente, pour conclure sur les fragilités de la reconstruction d'un État potentiellement puissant, confronté au défi d'une nouvelle naissance ³.

Une réorganisation administrative territoriale relativement réussie

L'Afrique du Sud, à l'époque de l'apartheid, était caractérisée par son histoire de conflits et compromis entre colonisateurs européens et par l'exclusion de sa population africaine, disposée en dix réserves ou bantoustans, eux-mêmes fragmentés, dont en

naissance de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en avril 1994 ; sur le plan national, l'assassinat de Chris Hani en 1993, acteur éminent de la lutte de libération, membre de l'ANC et du parti communiste sud-africain (SACP), considéré comme le personnage le plus charismatique du mouvement de libération après Nelson Mandela. Ses capacités organisationnelles exceptionnelles avaient été confirmées pendant la période de transition (1990-1993) par son intervention décisive pour régler plusieurs conflits susceptibles de dégénérer : avec lui disparaissait le leader potentiel d'une future option de gauche, à la fois organisateur populaire et fin négociateur.

² RDP : Reconstruction and Development Programme et GEAR : Growth, Employment and Redistribution ; ce dernier, contrairement au RDP, programme officiel électoral, a été préparé discrètement, sans débat public et présenté comme un fait accompli en 1996, cf. Lodge (Tom), *Politics in South Africa (From Mandela to Mbeki)*, Capetown, Oxford, David Philip, James Currey, 2002.

³ Cette construction se déroule après la décolonisation, contrastant potentiellement avec son émergence comme État colonial indépendant à partir de 1909 (dominion indépendant au sein du Commonwealth, conduisant à la pleine indépendance en 1931).

1985 quatre s'étaient vu reconnaître illégalement le statut d'États indépendants par les autorités « blanches » sud-africaine, les six autres étant encore dans l'étape transitoire de territoires autonomes. Chacune des « réserves africaines » était censée devenir la patrie d'un « groupe de population » déterminé, d'une ethnie telle qu'elle avait été définie par les autorités blanches sud-africaines et les anthropologues à leur service ⁴.

L'Afrique du Sud décolonisée se trouvait confrontée à un double défi : la réunification de son territoire et le rééquilibrage de son organisation, nécessaires pour mettre fin à la ségrégation et à l'exceptionnelle inégalité qui caractérisaient le système d'apartheid. A ces défis s'ajoutait celui du repositionnement de l'État sud-africain sur les cartes africaines et mondiales.

La réunification du territoire

Cette réunification était un préalable à la décolonisation de l'Afrique du Sud, tant dans son découpage géographique en unités administratives, que dans le poids des compétences qui seraient confiées à chacune de ces unités. Le projet de grand apartheid, mis en échec par l'extraordinaire mobilisation de la résistance dans la période 1983-1985, visait en effet à créer une Afrique du Sud majoritairement blanche, appuyée sur les quatre provinces formant l'Union depuis 1909 : le Cap, de colonisation hollandaise puis britannique, le Natal de contrôle britannique, et les provinces d'Orange et du Transvaal, héritières du grand *Trek* des Boers et des entités autonomes qu'ils avaient furtivement créées. Dans le Cap et le Natal coexistaient avec les « Blancs » d'autres « groupes » de population résultant partiellement ou largement de la politique coloniale, les « Métis » (ou *Coloured*) dans le premier cas et les Indiens dans le second. Le régime de l'apartheid avait prétendu, dans son projet constitutionnel de 1983, leur donner une petite place, subordonnée, et une autonomie limitée pour les questions qui les concernaient à titre particulier : cette Afrique du Sud, où la population noire serait pour l'essentiel considérée comme étrangère ou exclue à la périphérie, aurait couvert environ 1 050 000 km² pour y abriter les 8 ou 9 millions de personnes concernées. Les populations africaines, « noires » ou « bantoues » suivant les textes, d'environ 20 millions, devaient être dispersées dans les dix Bantoustans, eux-mêmes fragmentés en parcelles multiples. Ils

⁴ Porteilla (Raphaël), *Le nouvel État sud-africain. Des Bantoustans aux Provinces. 1948-1997*, Paris, L'Harmattan, 1998.

étaient censés correspondre à des « groupes ethniques », et devaient leur servir de patrie, le but étant non seulement de les séparer géographiquement, mais aussi de les opposer culturellement en valorisant ou en créant des identités conflictuelles. En 1985, quatre bantoustans pseudo-indépendants regroupaient donc sur environ 100 000 km² une population d'environ cinq millions « de facto » (huit millions « de jure », c'est-à-dire officiellement rattachés), les six autres territoires autonomes avaient sur 70 000 km² environ 5,4 millions d'habitants (mais un peu plus de 12 millions y étaient rattachés « de jure »)⁵.

Construire le nouvel État en respectant ce découpage territorial aurait été la négation des fondements de la lutte anti-apartheid contre la ségrégation, les inégalités, pour la justice et le caractère a-racial de la nouvelle citoyenneté sud-africaine⁶. Les partisans de l'ancien régime, toujours au pouvoir, ont tenté de mettre en place un régime qui marque le plus de continuité sociale et politique avec le précédent : ils ont largement échoué. Pourtant, un point a servi de compromis pour la réorganisation territoriale : le choix de la logique économique qui reprenait pour l'essentiel les « régions de développement » mises en place par la Banque de développement de l'Afrique Australe (DBSA) au temps de l'apartheid et qui continuait à intégrer les bantoustans autonomes dans sa cartographie et dans ses statistiques, et même, quand c'était possible à réintégrer, les quatre « bantoustans indépendants » (TVBC). Cet organisme économique proposait donc des données intéressantes permettant de construire dès 1993 la carte d'une Afrique du Sud réunifiée⁷.

Les neuf « régions de développement », inscrites sous les lettres de A à J (I n'étant pas utilisé), correspondaient aux neuf nouvelles provinces, avec quelques petites exceptions et

⁵ Pour plus d'informations et d'analyses sur ces points, voir : Fritz-Legendre (Myriam), Fritz (Jean-Claude), Fritz (Gérard), Porteilla (Raphaël) : « Développement et identité en Afrique australe. Les structures politico-administratives entre le local et la mondialisation », dans Carpentier (Claude), coord., *Contenus d'enseignement dans un monde en mutation : permanences et ruptures*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 83 à 131, en particulier p. 97 à 105.

⁶ Pour une présentation détaillée de la politique des bantoustans, voir Porteilla (Raphaël), *op. cit.*

⁷ Luus (C.W.), Oberholzer (R.), *Provincial Characteristics of South Africa, 1994-1995*, Absa Bank, Halfway House, Southern Book Publishers, 1994-1995.

rectifications liées à des situations particulières ou contestées⁸, simplement, les ex-bantoustans tous « pseudo » indépendants étaient réintégrés. Sans débat public ou révolution juridique spectaculaire, l'Afrique du Sud retrouvait l'intégralité de son territoire (environ 1 220 000 km²)⁹ pour l'intégralité de ses habitants. Même s'il s'agissait d'un compromis par rapport aux divers projets de l'ANC, on peut considérer qu'il sauvait l'essentiel et préservait la continuité économique, préoccupation immédiate des nouvelles autorités, évitant toute crise profonde à ce niveau. A près de 95 %, la nouvelle répartition recouvrait les ensembles économiques précédemment délimités...

Ces nouvelles provinces ont subi quelques changements dans les douze années d'existence, mais ce sont au niveau général des ajustements à l'allure mineure même si leur valeur symbolique est significative ou si localement ils traduisent des arbitrages de situations conflictuelles parfois exacerbées ; ainsi le douzième amendement de la Constitution, adopté à la fin de 2005¹⁰, a entraîné une série de réajustements frontaliers concernant sept des neuf provinces existantes¹¹, avec des problèmes et des tensions surtout dans le Nord du pays et aussi vers la frontière du Kwazulu-Natal et de l'Eastern Cape : mais ces rectifications, parfois douloureuses pour les populations locales, parfois contestées par les autorités administratives, ne touchent que quelques points en pourcentage de l'ensemble du territoire.

Divers témoignages et enquêtes semblent indiquer que ce redécoupage a été dans l'ensemble plutôt bien accueilli, à l'exception de l'extrême droite européenne qui aurait voulu un territoire pour elle, un « volkstaat », autour duquel se sont ouvertes des discussions qui, logiquement d'ailleurs, n'ont pas conduit très loin.

Les diverses provinces sont plus que de simples collectivités décentralisées, mais moins que les États fédérés dans un État fédéral, dans la mesure où leur organisation et leurs compétences dépendent principalement de la Constitution et non pas des

⁸ Fritz-Legendre (Myriam) et al., *op. cit.*, p. 97 à 105.

⁹ Il faut noter que le nouveau régime sud-africain restitua à la Namibie des territoires artificiellement détachés de ce pays au temps de l'apartheid, comme l'important port de Walvis Bay et diverses îles notamment.

¹⁰ South Africa Year Book, 2004/2005, p. 320.

¹¹ Les 9 provinces sont dénommées actuellement : Western Cape, Eastern Cape, Northern Cape, Kwazulu-Natal, Free State, Northwest, Gauteng (ex-Pretoria/Witwatersrand/Vereeniging ou PWV), Mpumalanga (ex Eastern Transvaal), Limpopo (ex Northern Transvaal).

organes centraux de la République, mais où les compétences propres qui leur sont attribuées sont qualitativement limitées. Quant aux compétences concurrentes avec celles de la République, du pouvoir central, si elles couvrent des domaines beaucoup plus importants, elles ne peuvent être exercées que de manière complémentaire ou palliative et ne peuvent se heurter aux choix nationaux clairement faits. Il y a dans ce système un élément intéressant de souplesse et de flexibilité mais qui, en cas d'antagonismes politiques, peut conduire à des tensions sérieuses, voire à des crises ¹².

Un autre processus de réunification très important est celui qui a brisé le système de municipalités et de districts établis pendant la période de l'apartheid, sur la base de la ségrégation géographique, conduisant à des inégalités considérables et traduisant des univers séparés, ou plus exactement hiérarchisés, mais en connexion aux moments et dans les conditions choisies par le groupe raciste au pouvoir. Ce troisième niveau de structure gouvernementale, le gouvernement local, a été complètement revu : on est passé de plus de 1200 municipalités racialement ségréguées vers la fin de l'apartheid à un peu plus de 800 après 1996 et désormais, à la suite d'une série de réformes entreprises surtout entre 1997 et 2000, à 284 municipalités ¹³ dont les priorités sont en principe le développement économique local et la fourniture de services à la population. Au moins dans un premier temps, la fin de la ségrégation des services et des équipements a eu des effets bénéfiques, en matière de santé et d'éducation notamment, sur la majorité de la population d'origine africaine.

Mais l'effet le plus spectaculaire et probablement le plus profondément ressenti de cette réunification du territoire est le phénomène nouveau qui fait que chacun se sent chez lui, sud-africain, sur l'ensemble de cette superficie deux fois plus grande que la France : il n'y a plus de système de réserves et de townships, de zones géographiques séparées où vous pouviez être ou ne pas être, de système de laissez-passer qui déterminaient vos lieux de présence possibles suivant les heures de la journée ou les moments de la semaine. Cette récupération à la fois pratique et symbolique d'un espace national ¹⁴ est probablement, avec le droit de vote égal

¹² Le système doit fonctionner sous le contrôle de la Cour Constitutionnelle.

¹³ South africa yearbook 2004-2005, *op. cit.*

¹⁴ Cette victoire juridique et symbolique sera à nuancer un peu plus loin dans cet article, la fin de l'apartheid ne signifiant malheureusement pas pratiquement dans de nombreux cas la fin de la discrimination et de la ségrégation sociale, ni le libre accès à l'ensemble du territoire.

et secret pour tous, et pour chacun, ce qui a psychologiquement et socialement concrétisé le plus la fin du système d'apartheid, illustrant en profondeur la victoire dans la longue et terrible lutte pour la reconnaissance de la dignité, fondement de tous les droits humains.

Le rééquilibrage de l'organisation territoriale

A l'époque du grand apartheid, l'écart entre les différentes entités territoriales composant l'Afrique du Sud telle qu'elle était internationalement reconnue en tant qu'État était énorme¹⁵. En superficie, la province du Cap représentait plus de 500 fois le bantoustan autonome du Qwaqwa, près de 90 fois le bantoustan pseudo-indépendant du Venda ; en population, le Transvaal avait 40 fois plus d'habitants que le Qwaqwa, 17 fois plus que le Venda ; en ce qui concerne la richesse, avec des statistiques plus controversées, le produit intérieur brut par habitant aurait été 50 fois inférieur dans le bantoustan le plus pauvre à la moyenne sud-africaine « hors bantoustan », ce qui signifie une différence encore supérieure avec les provinces les plus riches¹⁶.

La réorganisation administrative du territoire, sans supprimer les inégalités, les a cependant réduites substantiellement¹⁷ : en superficie, l'écart est réduit de 1 à 20 entre le Gauteng et le Northern Cape (écart 25 fois moins grand qu'auparavant) et si on élimine les deux extrêmes, zones fortement peuplée et industrialisée d'un côté, semi-désertique et pastorale et minière de l'autre, l'écart entre les sept autres provinces n'excède guère le rapport de 1 à 2. Pour la population, le Kwazulu-Natal représente environ 15 fois celle du Northern Cape, mais le cas original de cette province aride mise à part, l'écart entre les autres varie seulement entre 1 et 3. En ce qui concerne la richesse, le produit intérieur brut varie d'environ 1 à 8 entre la plus pauvre, le Limpopo et la plus riche, le Gauteng : ici aussi le redécoupage entraîne un substantiel rééquilibrage, exprimé par les chiffres du

¹⁵ South African Statistics 1988, Pretoria, Republic of South Africa, 1988, table 1.7, table 25.

¹⁶ Christopher (A.J.), *The Atlas of Changing South Africa*, London, Routledge, 1994, p. 93. Le produit intérieur brut par habitant variant entre 150 et 600 rands dans les Bantoustans (à l'exception notable du Bophuthatswana) par rapport à 7 500 rands pour le reste de l'Afrique du Sud.

¹⁷ Luus (C.W.), Oberholzer (R.), *op. cit.*, p. 3 et 4.

revenu par habitant (1 à 6,5 fois entre les deux mêmes extrêmes)¹⁸. Cette situation traduit celle de la nouvelle Afrique du Sud, après la fin de l'Apartheid, en 1994-1995.

Sans atteindre l'équilibre qu'on trouve dans certains pays « développés », la restructuration administrative a fixé un cadre nouveau qui facilite potentiellement une action dans un sens plus égalitaire et la construction d'un pays mieux intégré. Depuis 1994, on a assisté à un développement de l'infrastructure de transport et à une diversification de la production qui permet de mieux jouer sur les complémentarités régionales tout en se situant dans la logique mondiale dominante d'un accroissement des échanges internationaux fondés sur l'avantage comparatif : par exemple les provinces du nord, Mpumalanga et Limpopo, ont développé leur potentiel de cultures tropicales et d'écotourisme de manière substantielle. Les estimations de 2002 relatives à l'évolution du produit intérieur brut régional par habitant, même si elles sont à prendre avec précaution, ne donnent qu'une différence de 1 à 3,5 entre les plus pauvres (Limpopo, Eastern Cape) et le plus riche (Gauteng)¹⁹.

Les estimations de 2005 renforcent le sentiment de rééquilibrage au niveau de la population²⁰, l'écart se situant environ entre 1 et 11 entre le Northern Cape et le Kwazulu Natal. Les chiffres du revenu disponible par habitant traduisent un écart d'un peu plus de 1 à 4 entre le Limpopo (environ 6 000 rands) et le

¹⁸ *Ibid.*, p. 16 et 17, 22. Les provinces les plus pauvres au niveau du produit intérieur brut par habitant étaient entre 1000 et 2200 rands, rangées par ordre de pauvreté décroissante : le Limpopo (Northern Transvaal à l'époque), l'Eastern Cape, le Kwazulu-Natal et le North-West ; les plus riches au-dessus de 4000 rands par ordre de richesse croissante étaient le Mpumalanga (Eastern Transvaal) et le Western Cape, à un niveau comparable, puis en ordre croissant le Northern Cape et le Gauteng (alors PWV) à près de 7500 rands pour ce dernier. Des chiffres plus récents, de sources indirectes, placent l'Eastern Cape en dernière position, derrière le Limpopo, mais à un niveau toujours très proche.

¹⁹ South Africa Yearbook 2004-2005, *op. cit.*, p. 9 à 25. Les chiffres et pourcentages y sont arrondis, et l'écart calculé ainsi ne serait que d'un peu plus de 1 à 3. Mais si on prend le produit intérieur des provinces, les écarts sont plus considérables compte tenu de la population notamment : le produit du Gauteng est près de 6 fois plus grand que celui du Free State.

²⁰ S.A. 2006-2007, *South Africa at a Glance*, reprenant des sources statistiques officielles, p. 24. L'estimation totale de la population est alors, pour 2005, de 46,9 millions.

Gauteng (environ 26 000 rands)²¹, mais leur interprétation exige beaucoup de prudence.

L'ouverture du territoire

L'ouverture du territoire sud-africain s'est faite d'abord en faveur de ses habitants, comme cela a été précédemment signalé, avec la liberté théorique de circulation, de visite et d'installation partout, comme citoyen de la nouvelle Afrique du Sud, sans distinction de race, d'ethnie, de sexe, de religion, etc.

Mais l'ouverture est à comprendre dans un autre sens également. L'Afrique du Sud de l'apartheid était une forteresse en conflit avec les pays voisins et avec la majorité des États du monde : elle n'avait des relations privilégiées, souvent discrètes, qu'avec les grandes puissances économiques et financières (notamment les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France, le Japon et la Suisse) qui soutenaient pour des raisons économiques, stratégiques et idéologiques son système. Ses autres relations principales étaient avec des pays en situation souvent ambivalente, à la fois en lutte contre l'apartheid mais aussi soumis ou dominés pas lui : c'était le cas des pays de l'Union Douanière d'Afrique Australe (SACU) qui regroupait aux cotés de l'Afrique du Sud et sous sa direction un pays qu'elle occupait illégalement (la Namibie) et trois ex-protectorats britanniques très liés historiquement et structurellement à l'Afrique du Sud, le Botswana, le Swaziland et le Lesotho, ce dernier étant d'ailleurs totalement enclavé dans l'Afrique du Sud.

La fin de l'apartheid, plus la personnalité charismatique de son premier président, Nelson Mandela, ont transformé le pays en une véritable puissance internationale, une des principales voix du Sud, et un pays considéré comme un moteur du développement africain²². Le point sur lequel on souhaite insister ici concerne ses relations nouvelles avec les pays voisins d'Afrique australe. Tout d'abord, l'ouverture à leur égard s'est traduite par une importante migration, en grande partie clandestine et d'ailleurs difficile à

²¹ *Id.*, p. 26, en corrigeant un lapsus dans le texte original où le Northern Cape est classé deux fois, la première à la place du Limpopo. Les évaluations ont été reprises du Bureau Of Market Research. Les sources ne sont donc pas comparables, les catégories utilisées différentes, ce qui rend difficiles les comparaisons dans le temps.

²² Ces points ne sont pas développés ici, étant abordés dans d'autres articles de la revue.

contrôler, vers ce pays considéré, quelles que soient ses difficultés, comme un pôle de développement régional. En outre, les frontières qui étaient des barrières fortement militarisées, symboles de répression et de protection du « bastion blanc », sont devenues des zones d'échange et de développement commun avec les pays voisins. Ce processus d'ouverture a contribué à relancer la dynamique dans des zones marginales périphériques, souvent transformées en réserves où étaient entassées les populations noires. Il a différentes facettes, l'une des plus importantes étant la politique de conservation de la biodiversité appuyée sur l'écotourisme. Toute une série de « parcs pour la paix » (*Peace Parks*) ont été créés ou sont en cours de constitution sous l'impulsion des gouvernements concernés mais aussi du secteur associatif et du secteur privé commercial, avec la participation active des communautés africaines régionales²³. Six zones de conservation transfrontière (TFCA) ont commencé à être mises en place dans la période 2000-2002, couvrant des parcs nationaux et d'autres zones de conservation. Cinq d'entre elles concernent en partie le territoire sud-africain, dont les deux plus avancées sont le *Kgalagadi Transfrontier Park* – officiellement ouvert le 12 juin 2000, remplaçant les deux anciens parcs du Kalahari situés en Afrique du Sud et au Botswana²⁴, couvrant 37 991 km² – et surtout le *Great Limpopo Transfrontier Park* intégrant les parcs de Kruger en Afrique du Sud, l'un des plus célèbres du monde, de Gaza au Mozambique et de Gonarezhou au Zimbabwe, pour lequel l'accord trilatéral a été signé le 10 novembre 2000, l'ouverture partielle ayant commencé en 2004-2005. Ce dernier ensemble est symbolique par sa richesse biologique, sa superficie (environ 35 000 km² de parcs insérés dans une zone de conservation de près de 100 000 km²), mais surtout par le fait que la zone frontalière de ces trois pays a été longtemps une zone de combats et d'infiltration militaire, Mozambique et Zimbabwe ayant tenu une place active dans la « ligne de front » contre l'apartheid et l'ayant payé très cher, en subissant de multiples opérations de déstabilisation organisées

²³ « Peace Parks Foundation : Review – Peace Parks – No Turning Back ». *Africa Geography*, Dec. 2001/jan. 2002, p. 86-87. Pour un exemple parmi d'autres « Limpopo National Park. Communities Determine Park Boundary », *Africa Geography*, oct. 2003, p. 36-37.

²⁴ En réalité, l'espace était déjà géré par les autorités sud-africaines dans le cadre d'accords plus anciens, ce qui fait de cette création autant une expression de continuité que de changement.

par le régime de Pretoria. En dehors de ces relations en cours les plus connues, d'autres ont un intérêt scientifique et écologique considérable²⁵ avec un potentiel à plus long terme énorme²⁶.

La nouvelle organisation régionale du territoire sud-africain prend donc aussi en compte une approche régionale sous-continentale et tant du point de vue écologique que culturel, social, et économique, constitue un virage important, susceptible d'ouvrir des perspectives nouvelles dans d'autres zones du monde. Néanmoins, ce serait faire preuve d'amnésie et de naïveté que de croire que cette recomposition territoriale peut résoudre la gravité des problèmes sociaux, écologiques et politiques hérités de l'apartheid si proche et si profondément inscrits dans les structurations sociales et culturelles. Un changement de forme et d'organisation, sans toucher le contenu et la substance, pourrait n'être qu'un alibi expliquant le désenchantement qu'on rencontre dans certains milieux : « plus ça change, plus c'est la même chose ».

Un glissement des identités sociales

Dans un pays comme l'Afrique du Sud, la référence aux identités sociales est particulièrement complexe à analyser, la

²⁵ Le 11 juin 2001, un accord a été signé entre le Lesotho et l'Afrique du Sud, créant le *Maletí/Drakensberg Transfrontier Conservation and Development Area*, zone montagneuse constituant le château d'eau de l'Afrique du Sud et une zone d'intérêt touristique considérable ; le 17 août, un autre accord a été conclu concernant l'établissement de l'*Ai Ais-Richtersveld Transfrontier Conservation Area* assurant la protection d'un des écosystèmes désertiques côtiers et montagneux les plus riches en diversité de la planète, concernant l'Afrique du Sud et la Namibie ; le 22 juin 2001 a été signé un protocole trilatéral d'établissement d'une zone transfrontière du Lubombo, entre Afrique du Sud, Swaziland et Mozambique. Un projet en cours moins avancé mais intéressant, entre autres raisons parce qu'il inclut un site, Mapungumwe, qui vient d'être inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, couvre le confluent de Limpopo et de la Sashe, concernant l'Afrique du Sud, le Botswana et le Zimbabwe, dans une zone d'intérêt faunistique reconnu.

²⁶ Le projet le plus considérable en cours de négociation couvre une zone unique du bassin du Zambèze incluant les Victoria Falls et concerne directement quatre pays : Botswana, Namibie, Zambie et Zimbabwe, sur une superficie de 200 000 km². L'Afrique du Sud est touristiquement concernée en tant que plaque tournante de l'Afrique australe, les circuits à Victoria Falls étant déjà régulièrement inclus dans les « paquets » touristiques sud-africains.

notion faisant elle-même l'objet d'approches différentes. Ces identités sont à un certain niveau une expression de liens sociaux, un renforcement du tissu social qui intègre la personne dans des groupes multiples, avec des critères variables d'appartenance. De nos jours, elles sont parfois minimisées ou niées, ou considérées comme dangereuses ou porteuses de conflit ou d'exclusion, ou radicalisées pour faire face à la solitude ou à la désintégration sociale. En Afrique du Sud, elles ont été l'expression au cours de l'histoire du xx^e siècle d'une vaste opération d'ingénierie sociale, avec fabrication de catégories aux contenus et aux frontières imposées de l'extérieur par le pouvoir colonial et ses successeurs, idéologues du régime de l'apartheid²⁷. La construction arbitraire et autoritaire des catégories de population, les mutations de la terminologie employée, le double caractère apparemment paradoxal à la fois dogmatique et opportuniste de ce processus s'étendant sur des décennies, voire des siècles, dans ses différentes phases, rendent le phénomène particulièrement difficile à saisir de façon satisfaisante. Ces manipulations risquent aussi de faire oublier le caractère important et positif des identités sociales, à condition qu'on les considère comme ambiguës, multiples, changeantes, c'est-à-dire dans leur coexistence et leur articulation complexe, impliquant des hiérarchisations différentes. Ce qui est important à saisir dans cette perspective, c'est que les identités sont des constructions sociales historiques et que, dans une vision à la fois universaliste et pluraliste, ou « pluriversaliste », des droits de l'homme et des droits de peuple, l'identité d'être humain devrait être toujours au sommet de la hiérarchisation par ailleurs changeante suivant les êtres humains, les groupes, les circonstances, etc.²⁸.

C'est sur la dynamique de réarticulation des identités socioculturelles post-apartheid que portera tout d'abord l'analyse, pour essayer ensuite d'envisager la réémergence des identités socio-économiques, avant de dire quelques mots du processus de

²⁷ Boonzaier (Emile), Sharp (John) (eds.), *South African Keywords. The Uses and Abuses of Political Concepts*, Cape Town, David Philip, 1988 ; Meillassoux (Claude), Messiant (Christine), *Génie social et manipulations culturelles en Afrique du Sud*, Paris, Arcantère, 1991.

²⁸ Fritz (Jean-Claude), *Accompagnement social et promotion de la santé. Colloque du Club international de la pédiatrie sociale, Promotion de la santé et accompagnement parental ; 1999*, Paris, Club International de Pédiatrie Sociale, 1999, p. 19 à 53, en particulier p. 41 à 47.

multiplication des identités lié à l'explosion des « mouvements sociaux ».

La réarticulation des identités socioculturelles

Dans la société de l'apartheid, les identités socioculturelles étaient définies par en haut, hiérarchisées et sur-valorisées par rapport à d'autres types d'identités. Par ailleurs, elles étaient définies de manière mystificatrice historiquement et « fondamentaliste », dans la mesure où l'aspect biologique et relativement invariant à court terme était privilégié. C'était le cas pour les « ethnies », les « races », les « groupes de populations », les « communautés », et plus globalement pour les catégories sociales servant de base au système de l'apartheid. Les manipulations de l'histoire avaient permis de manière mensongère de présenter la population d'origine blanche comme la première occupante d'une grande partie du pays voire comme la plus nombreuse à certaines époques, suite à un travail astucieux de division/regroupement dans la population du pays. La finalité étant le maintien du pouvoir blanc, la formule « diviser pour régner » était une des bases de la stratégie politique du pouvoir²⁹.

Comment changer ou articuler les idées « nationales », « raciales » et « ethniques » valorisées par l'apartheid pour conduire à la conscience d'une identité nationale à la fois forte et pluraliste, qui allait être exprimée politiquement et médiatiquement autour de la notion de « nation arc-en-ciel » ? Comment analyser ce processus complexe, souvent paradoxal, parfois contradictoire ? Plusieurs analyses récentes ont été faites, auxquelles on doit se référer³⁰. De manière volontairement simplificatrice, afin de pouvoir dégager quelques constatations et formuler certaines hypothèses,

²⁹ Rogers (Barbara), *Divide and Rule : South African's Bantustans*, London, IDAF, 1980.

³⁰ Zegeye (Abebe) (Ed.), *Social Identities in the New South Africa. After Apartheid*, Volume One, Cape Town, Kwela Books and SA History on Line, 2001 ; Glaser (Daryl), *Politics and Society in South Africa*, London, Sage, 2004 ; Barnard (Rita), Farred (Grant) (Eds.) : « After the Thrill is Gone : A Decade of Post Apartheid South Africa », *The South Atlantic Quarterly*, 103 n° 4, Fall 2004 ; Bond (Patrick), *Elite Transition. From Apartheid to Neoliberalism in South Africa*, London, Pluto Press, 2000 ; Christopher (A.J.), op. cit. ; Maharaj (Gitansali) (Ed.), *Between Unity and Diversity. Essays on Nation. Building in Post Apartheid South Africa*, Cape Town, Idasa, David Philip, 1999.

on se contentera ici de partir du phénomène politique électoral pour voir comment s'est traduite, en 1994, puis a évolué, en 2004, la politique de division de l'apartheid dans les résultats des divers partis politiques en fonction de ce qu'ils représentaient par rapport à cette politique ³¹.

Si l'on commence l'analyse par l'étude des divers groupes de populations « noires », ou « bantoues », c'est-à-dire par une approche « ethnique » à travers laquelle la politique officielle insistait sur les conflits et les risques de domination par certains groupes, deux constatations peuvent être faites : d'une part la propagande officielle n'a eu qu'un impact limité en 1994, d'autre part, globalement, les différences ont tendance à se réduire apparemment dix ans plus tard³². En considérant les parties ayant obtenu plus d'1 % des suffrages exprimés en 1994, on peut distinguer trois courants : celui des Mouvements de libération nationale, le Congrès National Africain (ANC) : 62,25 % et le Congrès Panafricain (PAC) : 1,25 %, avec au total 63,50 % ; celui des partis à direction européenne, l'ancien parti au pouvoir, le Parti National (NP) : 20,04 % avec sur ses flancs les libéraux du Parti Démocratique (DP) : 1,68 %, d'un côté, et le Front de la Liberté, d'extrême droite, de l'autre (FF) : 2,17 %, soit en tout 23,89 % ; et enfin dans une position particulière l'Inkhata Freedom Party (IFP) du chef zoulou Buthelezi ³³ représentant à la fois un mouvement culturel zoulou, un parti collaborateur « critique » du régime d'apartheid et un allié du capitalisme occidental sur le plan géopolitique mondial : 10,54 %. Ces trois courants ont obtenu plus de 97 % des suffrages exprimés.

Il est intéressant de comparer la présence électorale régionale de l'ANC, parti a-racial officiellement, mais représentant

³¹ Pour des approches comparatives régionales, voir Rule (Stephen), *Electoral Territoriality in Southern Africa*, Aldershot, Ashgate, 2000 ; Berman (Bruce), Eyoh (Dickson), Kimlicka (Will) (Eds.), *Ethnicity and Democracy in Africa*, Oxford, Athens, James Currey, Ohio University Press, 2004. Les élections nationales et provinciales de 1999 en Afrique du Sud, intéressantes, ne peuvent être analysées dans le cadre de notre contribution.

³² Johnson (R.W.), Schlemmer (Lawrence) (Eds.), *Launching Democracy in South Africa. The First Open Election, April 1994*, New Haven, Yale University Press, 1996 ; pour les élections de 2004, voir le site <http://www.elections.org.za/elections>, 2004, Static. Asp. de l'Independent Electoral Commission.

³³ Il s'agit de Gatsha Mangosuthu Buthelezi, voir Nzala, *Gatsha Buthelezi, Chief with a Double Agenda*, London, Zed Press, 1988.

symboliquement la prise du pouvoir par la majorité « africaine ». L'ANC apparaissait donc comme l'acteur central de la construction d'une nouvelle identité nationale sud-africaine. Dans les provinces où ont été réintégrés les « bantoustans » de l'époque antérieure, l'ANC obtient en 1994 d'excellents résultats globalement quels que soient les groupes culturels dominants dans la province. Parmi les régions de langue Nguni, l'ANC obtient 84,87 % dans l'Eastern Cape (à 83,4 % de locuteurs isiXhosa), 81,87 % dans l'Eastern Transvaal (à 30,8 % de locuteurs isiSwati, 26,4 % iziZulu, et 12,1 % d'isiNdebele) ; dans le Kwazulu-Natal (à 71,4 % de locuteurs isiZulu), l'ANC ne vient qu'en deuxième position avec 31,61 % derrière l'IFP, 47,67 %. Cela tient au fait que le Kwazulu était le bantoustan dirigé depuis plusieurs décennies par le chef Buthelezi et que l'appareil de l'IFP, appuyé par les forces de sécurité sud-africaines et soutenu par un réseau de clientélisme puissant, contrôlait de manière efficace la plupart des régions du Kwazulu, en dehors de certaines zones péri-urbaines industrielles et minières. L'identité zouloue a été revendiquée par l'IFP avec force face à l'identité sud-africaine, conduisant le mouvement à remettre en cause sa participation aux élections moins de deux mois avant l'échéance, pour obtenir des concessions spéciales, relatives entre autres à la royauté zouloue. Une vision plus large justifie l'accent mis sur une dimension régionale territoriale, autant voire davantage que l'approche par l'identité culturelle. On remarque en effet que dans les deux autres provinces où la langue isiZulu est parlée par une forte minorité de la population, le Gauteng (21,5 %, première langue provinciale, et le Mpumalanga, 26,4 %, deuxième langue provinciale), l'IFP n'a recueilli respectivement que 4,13 % et 1,59 % des suffrages, c'est-à-dire une proportion faible à très faible de la population d'origine zouloue.

Parmi les régions de langue Sotho au sens large, l'ANC obtient 92,73 % des votes dans le Northern Transvaal (à 52,1 % de langue Sepedi ou Nord Sotho, complété par les représentants d'autres langues n'appartenant pas aux deux grands groupes Nguni et Sotho : 22,4 % de Xitsonga et 15,29 % de Tshivenda), 83,46 % dans le Northwest (à 65,4 % de langue Setswana), 77,42 % dans l'Orange Free State (à 64,4 % de langue Sesotho).

A l'exception relative et régionalisée d'une partie des communautés de culture zouloue, les élections de 1994 ont marqué sur le plan électoral l'échec de la politique de division ethnique poursuivie par le régime d'apartheid, tout au moins au niveau général concernant l'ensemble du pays et des provinces.

Les élections nationales de 2004³⁴, dix ans plus tard, paraissent confirmer, malgré les frustrations et récriminations, la domination nette de l'ANC dans la population africaine, en même temps qu'une sorte d'homogénéisation. Dans les trois provinces où il avait obtenu le plus fort pourcentage en 1994, l'ANC marque de légers reculs : 89,72 % au lieu de 92,75 % dans le Limpopo (ou Northern Transvaal à dominante Sepedi, puis Xitsonga et Tshivenda), 79,31 % contre 84,4 % dans l'Eastern Cape³⁵ (où la langue isiXhosa domine fortement), 81,03 % contre 83,46 % dans le Northwest (où le Setswana est la langue des deux tiers de la population). Ces légers reculs concernent donc des zones culturelles très variées et laissent l'ANC en position de force dans les populations africaines concernées.

Ces reculs ont été plus que compensés par des progrès dans des régions aussi à caractère culturel relativement diversifié : dans le Gauteng (où la langue principale l'isiZulu n'est celle que de 21,5 % de la population), les résultats de l'ANC passent de 59,1 % à 68,74 % ; dans le Mpumalanga (où la langue principale isiSwati est celle de 30,8 % de la population) de 81,87 % à 86,34 % ; par ailleurs, l'ANC consolide sa position dans le Free State (où le Sesotho à 64,4 % prédomine devant l'Afrikaans 11,9 %) de 77,42 % à 82,05 %. Enfin, de manière plus significative, l'ANC progresse fortement dans le Kwazulu-Natal, passant de 31,61 % à 47,47 % des suffrages exprimés et devenant le premier parti de la province. La progression touche des zones diversifiées et l'IFP recule sensiblement de 48,59 % à 34,87 % ; il régresse également ailleurs (de 4,13 % à 2,64 % dans le Gauteng, de 1,59 à 1,03 % dans le Mpumalanga, les seules autres provinces où il dépasse les 1 %) ³⁶.

Dans le Kwazulu-Natal, en 1994, le vote des communautés de culture indienne semble un peu plus difficile à évaluer, même s'il

³⁴ De 1994 à 2004, le bloc issu du mouvement anti-apartheid passe de 63,50 % en 1994 à 70,42 % des suffrages (ANC 69,69 %) donc +7,04 %, PAC 0,73 % soit - 0,52 %). Le groupe héritier des partis « blancs » passe de 23,89 % à 14,91 % (DA, Alliance Development 12,37 %, Nouveau Parti National, NNP 1,65 %, et le VF d'extrême droite, 0,89 %). L'IFP passe de 10,54 % à 6,97 %, voir le site de l'IEC, *op. cit.*

³⁵ Dans l'Eastern Cape, le Mouvement Démocratique Uni (UDM) de l'ancien leader du bantoustan bantou Holomisa a obtenu 8,91 % des voix. Il représentait une critique ambiguë de l'ANC appuyée sur un discours à caractère populiste.

³⁶ Pour cette élection : Nouveau Parti National, Alliance Démocratique, Front de la Liberté.

semble s'être partagé entre le Parti National, principalement, l'ANC et l'Inkatha de manière variable suivant leur situation géographique. Une partie restreinte a voté pour des petits partis indiens comme le Minority Front en 1999, lui donnant une place considérable puisque le siège obtenu alors assurait à l'alliance qu'il formait avec l'ANC la majorité des deux tiers. Les élections de 2004 (comme les scrutins locaux de 2006) semblent marquer localement certains glissements vers l'ANC, l'Alliance Démocratique n'ayant récupéré, semble-t-il, qu'une partie de l'électorat indien qui s'était porté en 1994 vers le Parti National.

Cette première évaluation concernant les quatre grandes catégories dites « raciales » de l'apartheid semble suggérer que c'est bien à ce niveau que l'identité sociale projetée de l'apartheid avec les conséquences structurelles qui l'accompagnent a laissé le plus de traces, qui sont difficiles à effacer. Les « Noirs », « Africains » ou « Bantous » ont, comme on vient de le voir, voté massivement, vraisemblablement à environ 80 %, pour l'ANC, avec des mouvements contradictoires limités qui se compensent assez largement, mais cependant une tendance à un soutien accru.

La population d'origine européenne a massivement voté pour le bloc des trois principaux partis à direction européenne retenus dans notre analyse, entre 80 et 90 %, avec peut-être dans le cas du Kwazulu-Natal, une minorité relativement substantielle en faveur de l'Inkatha FP en 1994. La baisse du vote pour le bloc à direction européenne en 2004 (de 23,89 % à 14,91 %) ne traduit vraisemblablement pas un virage dans l'électorat européen, mais une baisse de son importance dans l'électorat local, et la perte de certains autres groupes de populations ralliés en 1994 due peut-être à la réorganisation politique de ce bloc. La grande majorité de l'électorat européen reste attachée fondamentalement aux privilèges structurels obtenus grâce à l'apartheid, même si la position relative à la ségrégation s'est assouplie dans une partie de cet électorat.

Reste la question la plus délicate à analyser, celle des Métis (*coloured*³⁷), catégorie qui est extrêmement hétérogène mais qui a fait l'objet d'approches stimulantes³⁸. Regroupant les survivants

³⁷ Cela serait à nuancer, voire parfois à corriger en prenant en compte le niveau d'inscription sur les listes électorales, le taux d'abstention, le taux de votes blancs ou nuls, etc. Cela dépasse le cadre de cet article.

³⁸ Fritz (Jean-Claude), Porteilla (Raphaël), *op. cit.*, référence au chapitre de « La nouvelle question indigène ».

des peuples autochtones Khoisan³⁹, des descendants d'Asiatiques, d'Africains et d'Européens ayant connu parfois peu de métissage, parfois un métissage intense, chrétiens ou musulmans, ils constituent un ensemble disparate dont les principaux éléments potentiellement unificateurs sont le fait que la plupart ont l'Afrikaans comme première langue⁴⁰, leur concentration géographique relative dans le sud-ouest du pays, première zone de colonisation européenne, et leur sentiment fréquent d'être mal considérés par les deux grands ensembles jouant le rôle principal dans le pays, les « Blancs » et les « Noirs ». A la fin de l'apartheid, un peu plus de 8 % de la population était classée comme « métis », près de 57 % vivant dans le Western Cape où ils constituaient un peu plus de la moitié (52 %) de la population totale. Avec des nombres absolus beaucoup plus faibles, ils constituaient aussi le groupe prédominant dans la province du Northern Cape. Dans ces deux provinces, l'afrikaans était la langue de la majorité de la population avec respectivement 55,3 % (Western Cape) et 68 % (Northern Cape), traduisant une présence majoritaire des Métis et des Afrikaners réunis par cette langue⁴¹. Placés entre deux mondes, parfois méprisés comme descendants d'esclaves ou de « peuples primitifs » par les Blancs, parfois perçus comme relativement privilégiés par le système par certains groupes « noirs », leur position politique étaient délicate à la fin de l'ancien régime. Ils avaient boycotté avec les autres forces de libération le référendum constitutionnel de 1983, mais certains de leurs leaders avaient une relation ambivalente avec les autorités blanches du Western Cape. Ils avaient peur, pour certains d'entre eux, d'être submergés par la vague « noire » qui résulterait de la décolonisation et qui les laisserait peut-être en position relativement encore plus défavorisée, alors même que beaucoup de cadres du mouvement anti-apartheid, intellectuels et ouvriers, sortaient de

³⁹ *Idem.*

⁴⁰ Martin (Denis Constant), « *What's in the name "coloured" ?* », in Zegeye (A.) (Ed.), *op. cit.*, p. 249 à 268.

⁴¹ Dans le Western Cape, l'isiXhosa avec 23,7 % était la langue la plus parlée dans la catégorie « noire », l'anglais avec 19,3 % venait en troisième position, ce qui traduisait non seulement le poids de la population européenne anglophone mais aussi qu'un certain nombre de communautés métisses (« *coloured* ») dans certaines zones urbaines avaient comme première langue l'anglais. South Africa Yearbook, 2004-2005, *op. cit.*, p. 12 et 15 notamment.

leurs rangs. Leur identité sociale leur semblait niée ⁴², ou dévalorisée.

Cette ambivalence de position s'est exprimée lors des élections de 1994 : le Kwazulu-Natal mis à part, l'ANC obtenait ses plus mauvais résultats dans les deux provinces à population « coloured » importante, le Western Cape avec 33,6 % des suffrages ou il était devancé par le Parti National qui obtenait la majorité absolue (56,24 %), et le Northern Cape où bien qu'arrivant en tête, il frôlait seulement la majorité absolue (49,81 %) précédant d'assez peu le Parti National (41,93 %). De manière inégale, suivant les localisations, le vote métis s'était semble-t-il largement partagé entre le Parti National et l'ANC, probablement dans l'ensemble au profit du premier dans le Western Cape et peut-être légèrement au profit du second dans le Northern Cape.

Le glissement idéologique a été dans ces deux provinces spectaculaire après 1994. En effet, en 2004, l'ANC emporte plus des deux tiers des suffrages dans le Northern Cape (68,75 %, près de 19 % en plus) et arrive en premier, sans atteindre la majorité absolue, dans le Western Cape (46,28 %, près de 13 % en plus). La crise de l'ancien Parti National, partenaire historique de l'aile conservatrice de la population métisse, a joué son rôle dans cette évolution, le Nouveau Parti National ayant fait des alliances jugées contre nature avec l'ANC et la nouvelle Alliance Démocratique (DA) – succédant au parti démocratique (DP) – apparaissant trop liée aux milieux d'affaires et aux intellectuels européens. Le « bloc européen » des trois partis définis précédemment a connu dans ces provinces une chute spectaculaire : ses voix sont passées d'environ 62,4 % à 37,4 % au Western Cape, de 47,5 % à 20,2 % dans le Northern Cape ⁴³.

Il semble bien que l'ANC ait réussi à conquérir l'électorat métis du Northern Cape de manière dominante, et ait en partie

⁴² Lors de la fin de l'apartheid, dans une intervention télévisée, une femme appartenant à une des communautés « coloured » attaquait avec virulence le discours de certains dirigeants de l'ANC qui avaient utilisé l'expression « *so-called coloured* » et faisait comprendre que les « *so-called* » (que l'on peut traduire par « soi-disant » sans en rendre pleinement le sens) revendiqueraient leur identité ; dans ce contexte-là, cela se traduisit clairement pour elle par un vote anti-ANC.

⁴³ Dans le premier cas, cela correspond à la baisse nationale, dans le second cas, c'est l'effondrement en pourcentage le plus spectaculaire de toutes les provinces.

rééquilibrée sa position au Western Cape, de façon plus limitée et précaire⁴⁴. On peut risquer une hypothèse sur l'évolution distincte dans les deux provinces. Dans le Northern Cape, l'urbanisation est plus limitée, sans grosses villes, à l'exception relative de la capitale, Kimberley (Upington et Springbok sont des villes moyennes); en outre, beaucoup de ceux qui étaient classés « *coloured* » sont liés à des peuples autochtones Khoikhoi et San et à des communautés parfois métissées et déplacées il y a plusieurs siècles mais qui ont gardé une identité communautaire plus ou moins forte (Griqua, par exemple). Or dans ces divers groupes, notamment chez les Nama (composante des Khoikhois), ou chez les Griqua, un sens de l'identité sociale puisant dans l'héritage historique se réaffirme, lié au mouvement mondial et régional des peuples autochtones⁴⁵.

Le virage de la nouvelle Afrique du Sud vers la valorisation et la promotion de la diversité culturelle comme élément enrichissant l'unité nationale a favorisé certainement la réarticulation des identités socioculturelles. La Constitution de 1996 reconnaît onze langues officielles; depuis, une stratégie de défense et de promotion d'autres langues a été mise en place. En 2002 a été créée par la loi la Commission pour la Promotion et la Protection des Droits des Communautés Culturelles, Religieuses et Linguistiques (*Act 19 of 2002*)⁴⁶. Les identités communautaires n'ont pas été rejetées, mais considérées comme des éléments susceptibles de renforcer l'identité nationale et s'articulant avec elle. La différence n'était pas combattue mais acceptée, dans un contexte clairement affirmé d'égalité et d'organisation démocratique. L'unité nationale et le parti dominant qui incarne cette politique, l'ANC, semblait en avoir bénéficié, d'autant plus que les retombées économiques positives potentielles sont mises en avant, le tourisme culturel complétant de plus en plus l'écotourisme dans la promotion

⁴⁴ Il faut d'ailleurs remarquer qu'au printemps 2006, c'est l'Alliance Démocratique avec divers alliés qui a enlevé de justesse le contrôle de l'agglomération du Cap, confirmant la faiblesse relative de l'ANC, liée à des problèmes de leadership mais aussi de divisions dans lesquels la question des rapports « Noirs »-« Métis » tient une place non négligeable. Un nouveau parti, les Démocrates Indépendants (ID), animé par la figure charismatique de Patricia de Lille, militante toujours sur la brèche et unanimement respectée par la qualité de son travail parlementaire.

⁴⁵ Fritz (Jean-Claude), Porteilla (Raphaël), *op. cit.*

⁴⁶ South Africa Yearbook, 2004/2005, *op. cit.*, p. 5.

internationale. L'Afrique du Sud est bien située sur ces deux terrains.

Le respect d'identités régionales en construction et leur valorisation se traduisent sur le plan constitutionnel par l'existence d'un Conseil National des Provinces, dans lequel chaque province est représentée par dix délégués, quelle que soit sa population. Ce Conseil a un rôle non négligeable même s'il apparaît clairement limité par rapport à celui de l'Assemblée Nationale. Mais on peut penser qu'il est significatif aussi en ce qu'il exprime une volonté de développer des identités sociales locales, de travail et de voisinage, qui prolongent les réalisations accomplies par l'action politique durant la lutte de libération, en particulier par le Front Démocratique Uni (UDF) et le Forum National (NF) dans les années 1980 et 1990, et bien sûr les actions clandestines de l'ANC, du PAC ou des divers groupes se réclamant du Mouvement de la Conscience Noire (BCM) symbolisé par Steve Biko jusqu'à son assassinat par les forces de sécurité du régime d'apartheid. On a ailleurs⁴⁷ tenté d'analyser les rapports complexes entre « l'ethnique » et le local et de montrer combien les luttes avaient contribué à construire de nouvelles identités, locales et politiques, qui, sans supprimer les identités socioculturelles antérieures, prenaient dans le contexte une place supérieure dans la hiérarchie des identités sociales. Dans de nombreux townships de la région du Rand, dans la zone métropolitaine de Port-Elisabeth, dans des villes moyennes comme Middleburg⁴⁸ (celui de l'Eastern Transvaal de l'époque) ou Cradock, dans ce qu'on a appelé le corridor Durban-Pietermaritzburg, ou dans certaines zones rurales du Nord Transvaal comme le Sekhukhuneland⁴⁹, l'intensité des luttes avait entraîné des

⁴⁷ Fritz (Jean-Claude), « L'ethnique et le local dans les luttes contemporaines en Afrique du Sud », *Revue Tiers Monde*, Tome XXXVI, n° 141, Janvier mars 1995, p. 103 à 127.

⁴⁸ Lodge (Tom), *Politics...*, *op. cit.* Cette continuité historique au-delà de la rupture que constitue la fin de l'apartheid est bien exprimée : « What was most distinctive about the ANC in Middleburg's municipal politics was the depth and the experience of its organisation. » As the researchers added in their report : « The ANC and the anti-apartheid movement more generally has always been extremely strong and well organised in Middleburg. Indeed it is ironic that this Conservative Party Dominated Town was always known by the resistance movement as the "little Kremlin" (...) », p. 97-98.

⁴⁹ Delius (Peter), *A Lion Amongst the Cattle. Reconstruction and Resistance in the Northern Transvaal* Randburg, Ravan Press, 1996.

phénomènes de mobilisation transcendant de nombreux clivages classiques. Cette constatation rappelle opportunément dans le contexte intellectuel contemporain l'importance de la « praxis » pour forger ou réarticuler les identités sociales et la place des identités socio-économiques, très minimisés dans la pensée politique dominante.

La réémergence des identités socio-économiques ?

Ce point, capital dans notre réflexion, ne pourra être abordé que de manière très problématique du fait du caractère parcellaire et insuffisant des outils d'analyse reflétant d'ailleurs une situation qu'on peut caractériser d'extrêmement complexe et porteuse de nombreuses contradictions.

La formulation du titre n'est pas accidentelle : pourquoi parler de réémergence et non pas d'émergence ? Pourquoi terminer par un point d'interrogation ? La réponse à la première question, bien que très vaste et apparemment impossible à apporter dans un texte synthétique, n'est cependant pas la plus difficile. D'autres articles de ce numéro et de nombreux ouvrages ont rappelé le phénomène colonial et son aspect socio-économique fondamental d'extermination, de dépossession, d'exclusion et d'exploitation. Toutes les statistiques de l'apartheid rappellent les inégalités socio-économiques qui en sont les conséquences et dont la justification constitue en grande partie le fondement. Pour les mouvements de libération nationale des pays colonisés, comme pour le mouvement ouvrier international, la question sociale et la question coloniale/nationale ont toujours présenté deux aspects à articuler d'un même processus, mais selon des approches très variables et parfois conflictuelles. La question nationale a été abordée par les révolutionnaires sud-africains en liaison avec les questions coloniale/raciale et avec l'analyse des classes sociales et de leurs luttes⁵⁰. Le Parti Communiste d'Afrique du Sud (CPSA) fondé en 1921 connut jusqu'à la fin des années 20 d'importants débats entre les courants mettant l'accent sur la lutte prolétarienne, indépendamment des « races », et ceux accordant une grande importance à la proclamation d'une « république indigène » décolonisée : la priorité « socialiste » face à la priorité « nationaliste »⁵¹.

⁵⁰ Van Diepen (Maria) (Ed.), *The National Question in South Africa*, London, Zed Books Press, 1988.

⁵¹ Sur ces points, voir l'intéressant ouvrage d'un auteur, Brian Bunting : *Moses Kotane. South African Revolutionary*, Bellville, Mayibuye Books,

Sous son nouveau nom de Parti Communiste Sud-Africain (SACP), le parti allait adopter en 1962 la thèse décrivant l'Afrique du Sud comme un pays fondé sur un « colonialisme de type spécial », dans lequel « la nation blanche opprimante occupe le même territoire que les gens opprimés eux-mêmes et vit côte à côte avec eux ». Cette thèse semblait proche de celle de Roux près de 35 ans auparavant, mais en fait, d'après Bunting, l'accent était désormais clairement mis sur la révolution nationale, la question des classes sociales étant subordonnée dans la nouvelle hiérarchie ⁵². Cette position allait entraîner de multiples débats dans la gauche marxiste comme dans le mouvement anticolonial dans son ensemble.

Sur le plan des identités sociales, le caractère prioritaire de la révolution nationale faisait que les organisations les plus sensibles à l'identité de classe, une identité de type socio-économique, allaient modérer leur action et leur propagande sur le thème de la lutte des classes, que ce soit un parti politique comme le Parti Communiste (SACP) ou une confédération syndicale comme le COSATU ⁵³ créée fin 1985 constituant avec l'ANC la « triple alliance » qui a conduit la transition et est restée formellement en place comme coalition politique dirigeant le pays, l'ANC étant bien entendu de fait le réel pouvoir ⁵⁴.

Les inégalités de revenu, plutôt sous-estimées statistiquement, s'exprimaient par le fait que vers 1970, un « Blanc » avait approximativement un revenu 17 fois supérieur à celui d'un « Noir », 6 fois supérieur à celui d'un « Métis », 5 fois supérieur à

1998. Lors du 6e Congrès de l'Internationale Communiste en 1928 ; E.R. Roux, délégué représentant le courant minoritaire de son parti, déclare dans son discours du 16 août : « We regard South Africa as a miniature edition of the British Empire... Here the participation of workers of the ruling class in the exploitation of the colonial workers is very apparent. That does not mean that the British workers do not share in the exploitation of the Indian workers, but on an international field it does not become so obvious as when the exploitation occurs in the confines of a single country as it does in South Africa », p. 43.

⁵² *Ibid.*, p. 43-44.

⁵³ COSATU : Congrès of South African Trade Union. Voir Baskin (Jeremy), *Striking book. A History of COSATU*, Johannesburg, Ravan Press, 1991.

⁵⁴ Le SACP et le COSATU pouvaient avoir une influence par le jeu des candidatures, des membres élus, des doubles ou triples appartenances étant d'ailleurs possibles et courantes au moins pour une partie des leaders du SACP et de la COSATU, membres d'organes importants de l'ANC.

celui d'un « Asiatique »⁵⁵ ; juste après la fin de l'apartheid, les estimations du taux de pauvreté faites en 1995⁵⁶ étaient : 60,7 % des Africains, 38,2 % des Métis, mais seulement 5,4 % des Indiens et 1 % des Blancs. Il est vrai que depuis les années 1970, les statistiques disponibles semblent montrer une diminution des écarts de revenu moyen entre les quatre catégories de population de l'époque de l'apartheid, et ce mouvement semble se confirmer pour les premières années de la nouvelle Afrique du Sud. Toutefois, cette diminution des inégalités entre les grandes catégories de population semble être plus que compensée par une aggravation des inégalités à l'intérieur de chaque catégorie, avec concentration du revenu⁵⁷. Ainsi en combinant deux séries, une pour 1975-1991, l'autre pour 1991-1996, non strictement comparables, mais évocatrices d'un mouvement⁵⁸, l'écart de revenu entre 1975 et 1996, entre les 40 % les plus pauvres et les 20 % les plus riches de chaque groupe de population aurait évolué comme suit : multiplication par plus de 3 fois chez les Africains, par environ 2 fois chez les Blancs, et augmentation plus réduite d'environ un tiers chez les Métis et chez les Asiatiques. Le revenu à prix constant en 1996 serait en moyenne de 2 383 rands chez les 40 % les plus pauvres parmi les Africains, de 306 662 rands chez les 20 % les plus riches parmi les Blancs, soit près de 130 fois plus...⁵⁹. Parmi les riches, les écarts se combent quelque peu : seulement un peu plus de 1 et 4 entre le revenu moyen des 20 % les plus riches des Africains et les 20 % les plus riches des Blancs. Parmi les pauvres l'écart entre groupe, est beaucoup plus important, de 1 à 13 entre les 40 % les plus pauvres des Africains et les 40 %

⁵⁵ Wilson (Francis), Ramphela (Manphele), *Uprooting Poverty. The South African Challenge*, Capetown, David Philip, 1989, p. 20. L'augmentation des prix de l'or et la lutte anti-apartheid avaient quelque peu diminué ces inégalités au début des années 1980.

⁵⁶ May (Julian) (Ed.), *Poverty and Inequality in South Africa. Meeting the Challenge*, Capetown, London, David Philip, Zed Books, 2000, p. 19 à 48, p. 32 pour le tableau.

⁵⁷ Terreblanche (Sampie), *A History of Inequality in South Africa, 1652-2002*, Pietermaritzburg, University of Natal Press, KMM, 2002.

⁵⁸ D'après des données quelque peu hétérogènes il est vrai, à interpréter avec prudence.

⁵⁹ 72 780 pour les Africains, 122 935 pour les Métis, 192 103 pour les Asiatiques, 306 662 pour les Blancs (20 % supérieurs), *idem*, p. 388.

les plus pauvres des Blancs⁶⁰. La concentration des revenus reste, quels que soient les indices utilisés, parmi les plus fortes du monde.

La difficulté d'accès aux services essentiels (éducation, santé, logement, eau, etc.) aggrave l'effet des bas revenus. Si, pour une partie de la classe moyenne⁶¹, la fin de l'apartheid a apporté sur ce point des améliorations non négligeables, il n'en a pas été de même pour les plus pauvres. Les privatisations ont rendu hors de portée de nombreux services, fautes de ressources financières. A la fin des années 1990, un journaliste du « Sowetan », confronté à l'effet des premières privatisations dans les Townships, rappelait pertinemment que la privatisation consistait à offrir moins de services à des prix plus élevés : c'est vrai dans la logique du profit sauf dans une certaine mesure si une des deux conditions suivantes est réunie : un cadre de réglementation publique adapté et efficacement contrôlé et sanctionné, une véritable concurrence sur le marché concerné. Or ces conditions sont difficiles à remplir en Afrique du Sud, comme dans les pays en développement et plus largement chez ceux qui appliquent rigoureusement la logique néolibérale.

La question foncière est un autre enjeu socio-économique important, souvent lié au socioculturel. Les 86 % des terres enlevées aux Africains par les lois de 1913 et de 1936 ont entraîné une amertume très grande : dépossession, déplacement, relocalisation. En Afrique australe, au Zimbabwe et en Namibie, la question foncière est à l'ordre du jour sous des formes différentes ; en Afrique du Sud, des incidents ont eu lieu dans divers lieux, notamment au Kwazulu-Natal et au Mpumalanga. Les faits soulignés par les chercheurs⁶² que la société agraire d'il y a un siècle, voire quelques décennies, n'existe plus, et qu'il n'y a plus que 46 000 fermes (contre encore 90 000 il y a quelques décennies), à 80 % propriétés d'individus et de familles, suffisent-ils à régler la question ? On peut en douter⁶³. La terre peut représenter plus et

⁶⁰ 2 383 Rands pour les Africains, 8 214 pour les Métis, 17 878 pour les asiatiques, 29 549 pour les blancs, Id.

⁶¹ Au sens de la sociologie anglo-saxonne dominante.

⁶² Walker (Cherryl), « The Limits of Land Reform. Rethinking « The Land Question » », *Journal of Southern African Studies*, Vol. 31 n° 4 December 2005, p. 805 à 824.

⁶³ Letsoalo (Essy), *Land Reform in South Africa*, Johannesburg, Ravan Press, 1987 ; Brown (Marj) et al, *Land Restoration in South Africa. A Long Way Home*, Capetown, Idasa, 1998. Sans que le dispositif légal ait

autre chose encore pour certains Africains aujourd'hui que pour un économiste néo-libéral, surtout dans une société où le chômage de la population « africaine » oscille autour de 30 % et plus. La situation sud-africaine est unique dans le contexte d'une décolonisation récente. Au moment de l'intensification de la lutte anti-apartheid, en 1985 ⁶⁴, 65 880 fermes ou exploitations agricoles couvraient 86 150 000 hectares. Donc des exploitants représentant 0,4 % de la population totale ⁶⁵, ayant acquis leurs terres à l'époque coloniale, possédaient à titre privé 76,4 % de la superficie totale du pays, bantoustans autonomes inclus, ou plus précisément

changé, on sent en 2006 une certaine impatience de la part des autorités, traduite par un durcissement relatif de ton, notamment de la part du nouveau ministre de l'Agriculture, M. Lulu Xingwana et de hauts fonctionnaires qui l'entourent. Elle aurait déclaré aux agriculteurs blancs qu'ils risquaient de perdre leurs terres s'ils ne se mettaient pas d'accord sur un prix de vente acceptable dans les six prochains mois, augmentant la pression avec ce qui pouvait être perçu comme une allusion implicite à une éventuelle radicalisation de la politique de réforme agraire : « Nous allons négocier pendant six mois et pas plus : mais ne perdons pas notre temps à négocier avec des personnes qui ne sont pas engagées dans le changement ("committed to transformation"). » Il faut remarquer qu'à l'échelle globale, il ne s'agit pourtant pas d'un renversement de situation radical qui est envisagé dans une politique prudente, certains diraient conciliante, de réforme agraire, puisqu'il ne s'agit que du transfert d'au moins 30 % de la terre à de nouveaux agriculteurs noirs à l'horizon 2014, laissant la minorité d'origine coloniale maîtresse de la majorité des terres. Dans ce cadre, le fait proclamé à plus court terme est de régler près de 7 000 revendications foncières d'ici la fin 2008. « Land Heat is on. As South Africa, Zim Warn Farmers », *The Southern Times*, Windhoek, 20-26 August 2006, p. 1 et 3.

⁶⁴ Republic Of South Africa, Central Statistical Service, South African Statistics 1988, Tables 9.6 et 25.2, Pretoria, CSO, 1988. La superficie du pays, les bantoustans pseudo-indépendants, TVBC exclus était de 1 126 880 km, avec les bantoustans TVBC réintégrés, la superficie d'après C.W. Luus, R. Oberholzer, *op. cit.*, atteignait 1 219 080 km. La population totale s'élevait en 1985 à 23 385 645, TVBC exclus. South African Statistics, *op. cit.*, tableau 1.5.

⁶⁵ Ce serait à nuancer quelque peu puisque si la grande majorité des exploitants étaient des personnes physiques dans la logique de la propriété familiale, une petite minorité était constituée de personnes morales (p.e. sociétés commerciales) exploitant des domaines importants en terme de superficie et de revenu.

si on applique les critères du droit international 70,6 % de la superficie totale de l'Afrique du Sud⁶⁶. Dans aucun autre pays en développement, on ne rencontre une situation semblable de concentration du territoire comme propriété privée appartenant à une petite fraction de la minorité d'origine coloniale, ni au Zimbabwe, en Namibie ou en Algérie à l'époque coloniale, même en en détachant le Sahara. Si on pose la question foncière sud-africaine en termes historiques, politiques, écologiques, sociaux, culturels et pas seulement en termes économiques et financiers abstraits, elle est en réalité exceptionnelle, même si aucune solution facile ne s'impose⁶⁷. Certes la violence du droit foncier colonial, la multiplicité des régimes coutumiers et des ayants-droit potentiels rend encore plus difficile le problème à résoudre. Entre actes de délinquance de droit commun et agressions à arrière-plan politique et social, pendant les sept premières années de la nouvelle Afrique du Sud, de nombreux actes de violence ont visé les fermes et les agriculteurs européens, mais aussi d'un autre côté des ouvriers agricoles ou des « vagabonds » africains⁶⁸.

Ces divers éléments, manque de terres, de ressources monétaires, de travail, d'accès aux services essentiels, représentent des éléments potentiels de développement d'identités socio-économiques. Pour l'instant, cela semble se traduire par une

⁶⁶ Walker (Cherryl), *op. cit.*, p. 809, donne comme chiffres du recensement agricole de 2002 45 818 unités couvrant un peu moins de 68 % de la superficie totale du pays. Remarquons que la superficie reste proche de celle calculée pour 1985 (un peu plus de 70 %) et que la baisse importante du nombre d'exploitations l'a peu affectée : si le nombre d'exploitations a diminué de moitié depuis 1968 (voir South African Statistics, *op. cit.*), la superficie ne se serait réduite que d'environ 3 %.

⁶⁷ Pour une approche du problème, on peut consulter De Klerk (Mickael) (Ed.), *A Harvest of Discontent. The Land Question in South Africa*, Capetown, Idasa, 1991. On peut remarquer qu'une partie importante de la littérature sur le sujet s'appuie sur une vision conservatrice où droits de propriété privée des colons, investissements techniques et rentabilités financières micro-économiques sont privilégiées, conciliant une vision non critique de l'époque coloniale et un soutien à la mondialisation néolibérale actuelle.

⁶⁸ Une source généralement bien informée indiquait qu'entre 1994 et 2001, 1200 à 1400 meurtres ou violences ont visé des exploitants liés à la question des fermes européennes (il est possible que le mot anglais « casualty » ait été employé, dont le sens est relativement large). N'ayant pu le corroborer par sa source originale, je laisse cette information au conditionnel.

multiplicité de petits conflits ou des conflits de basse intensité, sans relais national significatif⁶⁹. Les fondements objectifs de luttes sociales existent, mais sur le plan national la présence du parti communiste (SACP) et de la plus grande centrale syndicale (COSATU) – théoriquement dans l’alliance au pouvoir avec l’ANC, même si leurs voix critiques du néo-libéralisme sont peu entendues – les paralyse et semble bien leur faire perdre du terrain dans les mouvements sociaux. Ce n’est pas toujours le cas, mais chaque mouvement pose un ensemble de choix tactiques et stratégiques qui entraînent des clivages, normaux dans ce contexte, à l’intérieur de ces organisations. La réalité est que pour l’instant, aucune organisation ne peut défier l’ANC en tant que symbole d’unité nationale⁷⁰ et référence régionale, voire mondiale, seulement une douzaine d’années après la fin de l’apartheid, alors que les seules autres forces politiques organisées apparaissent plus ou moins proches de l’ancien monde colonial.

Néanmoins, cette situation peut évoluer relativement rapidement, suivant ce qui se passera lors de l’échéance électorale de 2009. Lors des incidents liés aux problèmes de logement dans la périphérie de Durban, à Chats Worth, en 1999 déjà, face à des autorités appartenant à l’ANC et tentant de rompre sur une base raciale l’opposition à des expulsions, un front s’est formé sur une base éthique regroupant Asiatiques et Africains, hindous, musulmans et chrétiens. Face à l’argumentation d’un représentant des autorités disant que les Indiens étaient trop privilégiés, une vieille femme indienne a crié : « Nous ne sommes pas indiens, nous

⁶⁹ Les revendications salariales sont exprimées avec force au cours de l’année 2006 dans divers secteurs, entre autres : chez les travailleurs agricoles, où le salaire minimum, quand il est respecté, n’est que d’un peu plus de 420 rands par mois (soit environ 45 euros au taux de change du mois d’août 2006), pour 45 heures par semaine, officiellement) ; chez ceux des grandes surfaces de distribution, où le salaire horaire pour un travail de type « caissière » n’excède parfois pas 12 rands par heure (moins de 1,40 euro) ou pour un travail manutentionnaire guère plus de 9 rands par heure (soit environ 1 euro). Voir différents reportages et témoignages du *Sowetan* et du *Star* lors des mouvements sociaux d’août 2006.

⁷⁰ L’ANC a obtenu ses meilleurs résultats dans des provinces dont certaines sont pauvres (East Transvaal, Limpopo), d’autres relativement riches (Mpumalanga, Free State), avec un bon résultat, en progression, dans la plus riche, le Gauteng.

sommes les pauvres. » Son slogan a été repris et transformé depuis par les Africains qui luttèrent à ses côtés « nous ne sommes pas africains, nous sommes les pauvres »⁷¹.

L'identité de sans-terre, de sans-abri, de sans-travail, de sans-ressources pourrait bien se développer et redonner une place de plus en plus grande aux identités socio-économiques, y compris l'identité de classe⁷².

L'explosion des identités liées aux mouvements sociaux

Pour compléter les pistes de réflexion concernant la question des identités sociales, il faut signaler que l'Afrique du Sud a connu une multiplication de mouvements associatifs qualifiés parfois de « mouvements sociaux » en liaison avec ce que beaucoup appellent l'émergence de la « société civile » dans les dernières décennies⁷³.

En Afrique du Sud, la situation sous l'apartheid était particulière : après la grande répression des années 1960 et la dissolution des organisations politiques d'opposition au système, il fallait trouver d'autres formes de lutte. Le phénomène tel qu'il s'est déroulé dans ce pays est en ce sens, à plusieurs points de vue, différent de ce qui s'est passé dans les pays occidentaux dans les années 1980 où le développement des mouvements associatifs s'est en partie construit dans un mouvement de dépolitisation et même de privatisation d'un certain nombre de services et d'activités, poussés hors de la sphère publique par la pensée néolibérale

⁷¹ Desai (Ashwin), *We are the poors. Community Struggles in Post Apartheid South Africa*, New York, Monthly Review Press, 2002. L'auteur a payé son observation participante dans ces luttes par certaines mises à l'écart professionnelles.

⁷² L'identité de classe n'est pas réduite ici à une dimension socio-économique, qui pourtant lui sert de fondement.

⁷³ La réflexion critique sur la conceptualisation des expressions « mouvements sociaux » et « société civile » dépasserait le cadre de cet article. Il faut remarquer la grande variété d'approches et de définitions et les connotations idéologiques fortes qu'on prête à ces différentes expressions ; tantôt comme des outils du néo-libéralisme économique et de la mondialisation, tantôt de façon apparemment contradictoire comme des instruments d'analyse critique de ces processus. Dans leur première phase de diffusion internationale, ils ont servi de catégories de substitution vis-à-vis des classes sociales, des politiques publiques et des États, dans une volonté de remise en cause et de rejet des approches d'inspiration marxiste ; la situation est plus complexe aujourd'hui.

hégémonique. En Afrique du Sud, au contraire, il y a eu une forte politisation au sens large des divers mouvements sociaux du fait de la répression politique. La volonté de dépolitisation d'un pouvoir autoritaire a conduit à une conscientisation politique de plus en plus vaste⁷⁴. Après 1994, la situation a certes changé, mais la bipolarisation politique entre deux blocs, inscrite en outre dans un système de parti de plus en plus dominant, a donné des pouvoirs importants aux leaders politiques et aux cadres techniques et administratifs les conseillant pour déterminer les priorités et les moyens d'action, dans un champ d'ailleurs limité : le contrôle exercé par les grandes organisations économiques internationales (Banque Mondiale, FMI, OMC) qui avait déjà influencé le programme politique de 1994⁷⁵ s'est très vite renforcé et est devenu effectif pour le cadre général de la politique dès 1996. Les « mouvements sociaux » ayant du mal à se faire entendre ont essayé de se redynamiser, avec des succès variables, après 1994.

Leur héritage et leur prestige étaient formidables car ils avaient été parmi les héros des luttes décisives de la décennie 1980-1989. Le Forum National (NF) et le Front Démocratique Uni (UDF) avaient été créés comme des regroupements d'organisations diverses pour organiser et relancer la lutte politique contre l'apartheid dans un climat de répression et de censure. L'UDF avait convié à son lancement 565 organisations, de toutes tailles et de toutes origines⁷⁶ : elle les répartissait en divers secteurs : étudiants, jeunesse, travailleurs, civique, femmes, religieux, politique et autres (où coexistaient des organes d'information alternative, des groupes de soutien aux détenus, ou d'actions sur les problèmes de santé). L'UDF pour ne pas concurrencer l'ANC dont elle partageait largement la philosophie s'est dissoute en 1991 après 8 ans d'activités intenses, l'ANC ayant retrouvé un statut légal.

L'année suivante, un nouveau regroupement d'organisation, la SANCO (South African National Civil Organization) fut créé avec des leaders et des groupes participants marquant le fait qu'elle

⁷⁴ Fritz (Jean-Claude), « L'ethnique... », *op. cit.*

⁷⁵ Avec aussi la pression et les incitations des grandes puissances et des milieux financiers. Voir les divers travaux de Patrick Bond à ce sujet.

⁷⁶ Seekings (Jeremy), *The UDF. A History of the United Democratic Front in South Africa 1983-1991*, Claremont, David Philip, 2000 ; Van Kessel (Ineke), « *Beyond our Wildest Dreams* ». *The United Democratic Front and the Transformation of South Africa*, Charlottesville, University Press of Virginia, 2000.

n'était pas le successeur ou le prolongement de l'UDF. Elle regroupait des organisations civiques de type varié, souvent fondées sur une base territoriale localisée, ou pour faire face à un type de problèmes particuliers. Elle allait jouer aux côtés de la confédération syndicale COSATU un rôle important dans les actions de masse qui allaient assurer le succès des négociations conduisant à la fin de l'apartheid.

Par la suite, elle allait conduire des actions contre des mesures d'inspiration néo-libérale du nouveau gouvernement affectant la vie quotidienne des populations concernées. Toutefois, comme la COSATU, elle a été écartelée entre son souci de ne pas s'opposer trop ouvertement à l'ANC et la nécessité de répondre aux attentes de ses groupes de base, en proie à des difficultés multiples. Elle a de ce fait perdu de son poids initial au profit de divers groupes autonomes et a reconverti une partie de son action dans la gestion de projets de développement, mission utile mais elle aussi non sans risques (d'inadaptation, de gaspillage, de corruption, etc.)⁷⁷.

Au delà de ces regroupements, le processus le plus significatif est la prolifération de mouvements de tout genre, d'influences très variées. Sur le plan sexuel (*Sex and gender*), les militants de l'homosexualité ont présenté des candidats aux élections à travers l'organisation politique KISS. Des groupes ont agi très activement contre le fléau du virus du Sida à travers la campagne TRAC (Treatment Action Campaign) appuyée par des organisations non gouvernementales internationales (comme Médecins sans Frontières) et ont obtenu des résultats dans leur lutte contre les transnationales pharmaceutiques et contre la relative inertie gouvernementale. De multiples associations se sont constituées pour améliorer la condition féminine et combattre la violence contre les femmes (viols, mauvais traitements, dépossessions, etc.).

La conservation et la protection de l'environnement, la lutte pour l'accès aux services essentiels, la mise en place de projets de développement locaux assurant autonomie et dignité aux groupes concernés sont quelques-uns des autres champs d'action, parmi bien d'autres, de ces mouvements sociaux actuels. Mais leur étude demande du recul et des analyses contextualisées pour éviter des généralisations abusives. Comme le suggère judicieusement le

⁷⁷ Lodge (Tom), *South African Politics since 1994*, Claremont, David Philip, 1999, Chap. 7 : « The Civic Movement », p. 80 à 95 ; Lodge (Tom), *Politics in South Africa (From Mandela to Mbeki)*, Capetown, David Philip, 2002, Chap. 10, « Civil movements and Associational Life », p. 205 à 226.

politiste Tom Lodge « la vie associative sud-africaine est diversifiée et vivante » mais elle ne joue pas forcément un rôle de « renforcement de la démocratie » : en effet, ces mouvements locaux « reflètent surtout les inégalités à l'intérieur des communautés auxquelles ils appartiennent et les luttes farouches qui s'y déroulent pour le contrôle des rares ressources »⁷⁸. Cette réflexion rejoint celle qui est faite dans d'autres pays à l'heure de la mondialisation néolibérale⁷⁹.

Les identités sociales sont en restructuration et en réarticulation dans l'Afrique du Sud contemporaine, en transition entre l'élan de la lutte de libération et le positionnement par rapport au cadre politique actuel. Au-delà de leur diversité, ce qui impressionne quand on connaît l'histoire récente du pays, c'est la réussite, provisoire au moins, de la construction d'une identité nationale autour de la « nation arc-en-ciel » qui a infirmé les pronostics pessimistes de ceux qui voyaient l'après-apartheid comme un chaos sanglant, une implosion sociale, voire un démembrement géographique conflictuel. Peut-être, comme le dit le proverbe maori, « seulement en nourrissant la diversité, l'unité pourra être atteinte »⁸⁰.

La fragilité de la reconstruction du pays

Pour esquisser quelques éléments de conclusion et de mise en perspective, l'idée de fragilité de la reconstruction du pays apparaît une problématique pertinente, d'ailleurs retenue explicitement ou implicitement par de nombreux observateurs. Elle permet simultanément de souligner le thème du « miracle sud-africain », mais aussi de le qualifier⁸¹.

Par rapport aux craintes éprouvées à la fin des années 1980, il est difficile de ne pas ressentir plus de quinze ans plus tard une

⁷⁸ Lodge (Tom), *Politics...*, *op. cit.*, p. 226.

⁷⁹ « Les ONG : instruments du néo-libéralisme ou alternatives populaires », *Alternatives Sud*, Vol. IV, 1997, n° 4, Louvain, Paris, CETRI, L'Harmattan.

⁸⁰ Rixecker (Stephanie S.), Tipene-Matua (Bevan) : « Maori Kaupapa and the Inseparability of Social and Environmental Justice » in Agyeman (Julian), Bullard (Robert D.), Evans (Bob) (Eds.), *Just Sustainabilities. Development in an Unequal World*, London, Earthscan, 2003, p. 253.

⁸¹ Glaser (Daryl), *Politics and Society in South Africa*, London, Sage, 2001, et surtout le numéro thématique special, Beal (Jo), Gelb (Stephen), Hassim (Shireen) (Eds.), « Fragile Stability : State and the Society in Democratic South Africa », *Journal of Southern Studies*, Vol. 31 n° 4, December 2005.

certaine impression de « miracle », le sentiment du succès. En outre, la société sud-africaine est pleine de vitalité, les gens y sont debout ; et, pour un visiteur régulier depuis une vingtaine d'années, dans l'accès à certaines ressources, à un certain type d'infrastructure, on a le plus souvent le sentiment que « ça marche » ! Peut-on en rester là ? Un changement de lieu, de position sociale, l'observation et l'écoute d'autres habitants du pays révèlent la masse des problèmes et des souffrances qui persistent : alors la situation actuelle semble marquée par la fragilité et l'incertitude, à la merci des menaces à combattre et à écarter si le « miracle » temporaire doit réussir son ouvrage. Parmi ces menaces, trois seront brièvement évoquées, d'ailleurs liées entre elles et susceptibles ensemble de remettre en cause l'évolution de la société sud-africaine dans le sens de la prospérité, de la justice et de la paix : il s'agit de la dépendance extérieure, de l'inégalité et de la violence.

La menace d'une dépendance extérieure renouvelée

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, quand le régime d'apartheid s'est mis en place, on peut soutenir que pendant près d'un demi-siècle, les dirigeants sud-africains, pourtant condamnés internationalement, ont joui d'une marge de manœuvre importante dans l'élaboration de leur politique, avec des pressions limitées, quand elles existaient. Le fait que l'or était un élément clé du système monétaire international⁸², puis qu'ensuite il connut une augmentation spectaculaire de prix quand le marché a fixé sa valeur en dollars, ajouté au rôle prépondérant de l'Afrique du Sud comme fournisseur du système occidental capitaliste (jusqu'à près de 70 % de la production du marché non socialiste certaines années), faisaient que le pays avait une place essentielle dans le système monétaire international. En outre, sa position stratégique, son rôle très actif dans la « guerre froide », au nom de la défense de la « civilisation occidentale et chrétienne » et de la lutte contre le communisme, lui donnaient une place particulière, d'autant plus qu'il assumait spontanément une large part des tâches de répression politique et d'interventions militaires transfrontières. C'était un élément important économiquement, militairement et politiquement du bloc occidental, élément dont paradoxalement la non-respectabilité internationale assurait une large autonomie. Cette position a évolué mais s'est maintenue dans ses traits

⁸² Parité fixe du dollar américain avec l'or jusqu'en 1971.

principaux jusqu'à la perestroïka de Gorbatchev en Union soviétique et à l'hégémonie du néo-libéralisme dans les années 1980.

La fin de l'apartheid n'a été organisée qu'après la fin du bloc socialiste et après la proclamation par G. Bush père d'un nouvel ordre mondial unipolaire sous leadership américain après la guerre du Golfe de 1991. L'Afrique du Sud n'a été décolonisée que quand le contexte mondial était tel que l'idée même de souveraineté nationale était fortement dévaluée, sauf pour le pays leader mondial. Pour éviter tout risque, plusieurs des géants de l'industrie sud-africaine, notamment dans le domaine minier, avaient avant les élections de 1994 ou peu après changé leurs lieux de cotation boursière principale, quittant le Johannesburg Stock Exchange pour les grands centres financiers occidentaux ; ils avaient aussi parfois déplacé leurs sièges sociaux vers le Luxembourg ou les paradis fiscaux des Antilles. Eux qui avaient exploité les ressources naturelles et la main-d'œuvre de la région (souvent en provenance de pays voisins de l'Afrique du Sud) se mettaient ainsi à l'abri des mesures de nationalisation éventuelles ou de contrôle relativement rigoureux de leurs activités en se plaçant sous la protection du droit international des affaires. Les milieux d'affaires internationaux, associés aux diplomates des grandes puissances occidentales, ont joué un rôle important de séduction et de pression pour convaincre l'ANC de modérer son programme économique (RDP des élections de 1994), puis de le réorienter plus radicalement dans leur optique (GEAR de 1996). Pour ce faire, ils ont pu compter sur les mission d'experts et de consultants de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International, puis sur le cadre normatif adopté à Marrakech en avril 1994 lors de la création de l'Organisation Mondiale du Commerce ⁸³.

Le débat continue activement sur la marge de manœuvre dont disposaient les nouveaux dirigeants de l'Afrique du Sud en 1994. Elle paraît sensiblement plus réduite que celle de l'Afrique du Sud de l'apartheid, pourtant, théoriquement, paria de la société internationale : cela ne signifie pas qu'elle était inexistante et que les divers choix économiques faits depuis 1994 étaient inéluctables, encore moins qu'ils sont irréversibles en fonction des

⁸³ Bond (Patrick), *Against Global Apartheid. South Africa Meets the World Bank, IMF and International Finance*, Lansdowne, University of Capetown Press, 2001. Pour une analyse du projet africain soutenu par les milieux d'affaires et les grandes organisations internationales, Bond (Patrick) (Ed.), *Fanon's Warning. A Civil Society Reader on a New Partnership for Africa's Development*, Trenton, Africa World Press, Inc., 2002.

transformations de la conjoncture internationale et de la dynamique sociale de la société sud-africaine. On peut d'ailleurs douter que le modèle issu du « consensus de Washington » soit « soutenable » pour l'Afrique du Sud comme pour la planète à relativement court terme⁸⁴. La libéralisation de l'économie s'appuie sur la privatisation, l'internationalisation, la déréglementation, avec transfert du pouvoir de décision au « marché international » appuyé par les grandes puissances et les organisations économiques internationales. Dans la réalité des inégalités et des rapports de force à l'échelle planétaire, ce serait priver l'État et la société sud-africains des moyens d'effectuer leurs choix, d'exercer leurs options politiques ; les priver de leur capacité d'action⁸⁵, de leurs ressources financières publiques.

L'Afrique du Sud a besoin de limiter sa dépendance extérieure pour effectuer ses choix fondamentaux concernant l'avenir de la société, et en particulier les dangers qui la menacent, l'inégalité et la violence notamment.

La menace d'une polarisation sociale insupportable

Dans plusieurs passages de cette analyse, on a souligné que la société sud-africaine était une des plus inégalitaires. Si l'évolution des revenus dans les différentes strates de la population se poursuivait au même rythme que pendant la période entourant la transition (1991-1996)⁸⁶, l'inégalité globale de revenu entre les 40 % les plus pauvres et les 20 % les plus riches doublerait en moins de deux décennies et la pauvreté augmenterait pour plus de la moitié de la population⁸⁷. Ce n'est guère envisageable sans crise sociale et politique grave. Sur le plan international, l'indice de Gini qui indique une mesure de l'inégalité est évalué par une enquête

⁸⁴ Bond (Patrick) (Ed.), *Unsustainable South Africa. Environment, Development and Social Protest*, Pietermaritzburg, University of Natal Press, The Merlin Press, 2002.

⁸⁵ Hart (Gilian), *Disabling Globalization. Places of Power in Post Apartheid South Africa*, Berkeley, University of California Press, 2000.

⁸⁶ - 21 %, - 16 %, 0 %, - 5 % pour les 40 % les plus pauvres, + 15 %, - 3 %, + 14 %, + 25 % pour les 20 % les plus riches des catégories de population concernées (Africains, Blancs, Métis et Asiatiques respectivement), Terreblanche (S.), *op. cit.*, p. 388.

⁸⁷ L'évolution des revenus à prix constant est négative pendant cette période pour les 60 % les plus pauvres des Africains et des Blancs, catégories représentant environ 89 % de la population du pays ; légèrement négative pour les Asiatiques et légèrement positive pour les Métis pour les strates correspondantes. *Id.*

de 2000 à 57,8 %⁸⁸, soit un niveau très élevé quoique dépassé par quelques autres pays, mais il est fondé sur une enquête relative à la consommation et est probablement inférieur à la réalité concernant la distribution des revenus. Si on ajoute que l'inégalité se traduit fortement au niveau de la santé et que le taux de prévalence du virus du sida est de 21,4 %⁸⁹, soit l'un des plus élevés du monde, on comprend que la mortalité soit très inégale suivant les groupes sociaux et leurs ressources. D'où le fait que ce pays classé à une honorable 52^e place sur 177 pour le Produit Intérieur Brut par habitant⁹⁰, ne soit que 120^e pour l'indice de développement humain calculé par le PNUD pour l'année 2003. Cette différence de classement de - 68 la place en deuxième place des pays où l'écart négatif entre le PIB/h et l'Indice de développement humain est le plus marqué. La croissance du PIB ne permet pas de résoudre ces problèmes liés à de fortes inégalités structurelles et qui relèvent de politiques publiques et de transformations sociales réelles orientées vers ces finalités. Des travaux émanant des disciplines diverses mettent en valeur de plus en plus le rôle négatif des inégalités dans des sociétés diverses et le danger qu'elles font peser sur la santé de l'environnement et des personnes, ce que certaines recherches en cours de construction d'un « indicateur de progrès authentique » ont essayé de prendre en compte⁹¹. Si les répercussions des inégalités sur la santé se font surtout sentir chez les pauvres, elles touchent aussi les riches par le biais de l'environnement, du modèle de consommation, du stress et de la violence, liés non seulement à l'héritage structurel mais aussi au développement nocif de ce que des auteurs anglo-saxons ont appelé une « culture toxique »⁹².

⁸⁸ PNUD, *Rapport Mondial sur le développement humain 2005*, Paris, Économica, 2005, p. 284.

⁸⁹ *Idem*, p. 260. Les 6 pays où le taux se situe entre 20 et 39 % sont en Afrique australe : l'Afrique du Sud et cinq pays frontaliers.

⁹⁰ PIB par habitant calculé en parité de pouvoir d'achat (PPA), *Id.* p. 233.

⁹¹ Fritz (Jean-Claude), « Mondialisation et déstructuration des cadres et des conditions de vie », revue *Santé Publique*, 2002, Vol. 14, n° 4, p. 425-464. L'indice de progrès authentique est le *Genuine Progress Indicator* (GPI) élaboré par un « Think-Tank » travaillant à Stanford.

⁹² Hofrichter (R.) Ed., *Reclaiming the Environmental Debate : The Politics of Health in a Toxic Culture*, Cambridge, Mass., The MIT Press, 2000, et aussi Fritz (Jean-Claude), « La mise en jeu de la santé par la mondialisation », Revue *Santé Publique*, 2002, Vol. 15, n° 3, p. 257-266.

Compte tenu des contrôles politiques imposés par les acteurs publics et économiques précédemment au pouvoir, appuyés par les tenants du « nouvel ordre mondial », cette question centrale des inégalités n'a pas été abordée par la « Commission Vérité et Réconciliation » qui ne s'est préoccupée, en accord avec le mandat qui lui avait été donné, que de la violence politique personnalisée⁹³. Elle n'a donc pas jugé le système d'apartheid, pourtant condamné par une Convention internationale, mais a traité au cas par cas les différentes histoires de violence avec aveux et regrets à exprimer pour obtenir une probable amnistie. Son travail fait avec beaucoup de sérieux dans des conditions difficiles et émouvantes mérite les éloges que de nombreux chercheurs lui ont adressés, dans l'analyse critique de son bilan⁹⁴. Mais dans la logique des inégalités⁹⁵, de la remise en cause du régime d'apartheid et de la violence structurelle et quotidienne sur lequel il s'était construit, il n'apporte pas de réponse adaptée. Injustice et discrimination n'étaient pas dans son mandat : Vérité et réconciliation seulement. Dans la tradition philosophique de l'Ubuntu, explicitement mentionnée dans ses travaux, l'essentiel n'était pas de punir, mais de restaurer le lien social⁹⁶.

La menace d'une violence déstabilisatrice

L'Afrique du Sud a la réputation d'être un des pays les plus violents de la planète, avec quelques États latino-américains. Cette violence, réelle, est liée à l'histoire et a semblé augmenter dans les dernières décennies de la société d'apartheid. Paradoxalement en apparence, cette violence n'existait que de façon restreinte aux yeux de nombreux visiteurs, parce qu'elle

⁹³ Glaser (D.), (*op. cit.*, p. 56 à 57, 226 à 227) rappelle que les responsabilités du capitalisme dans l'apartheid et que le versement d'un impôt spécial sur la richesse reposant sur les bénéfices supplémentaires réalisés ont été évoqués ; voir aussi Bond (P.) (Ed.), *Unsustainable...*, *op. cit.*

⁹⁴ Lodge (Tom), *Politics...*, *op. cit.*, Chap. 9, p. 176 à 204.

⁹⁵ PNUD, *op. cit.*, voir le chapitre 2 « Inégalités et développement humain », p. 53 à 75, en particulier « Pourquoi l'inégalité est importante », p. 56 à 58.

⁹⁶ Il n'empêche que pour de nombreux Africains, la « bonne histoire » qui a accompagné ses travaux entre 1995 et 1998 laisse un goût amer : « Reconnais-tu avoir volé ma bicyclette ? (...) Oui (et parfois, je le regrette). (...) Alors, rends-la-moi. (...) Non il n'en est pas question, je la garde. » Vérité, oui, réconciliation ? A voir...

était, de façon logique dans le système ségrégué, une violence intra-groupe, à l'intérieur de chaque catégorie classée à part, et seulement de manière exceptionnelle une violence intergroupe, c'est-à-dire mettant en relation des personnes appartenant à des catégories différentes⁹⁷.

La violence de droit commun était peu combattue par la police, mobilisée pour la surveillance et la répression politique⁹⁸. Dans certaines zones et à certaines périodes, il y a eu collaboration entre certaines forces de police et certains délinquants couvrant la poursuite ou l'élimination d'opposants politiques, mais aussi pour des raisons économiques plus classiques de corruption. Si on prend en compte la violence structurelle⁹⁹, celle qui résulte de la dépossession durable de certaines populations et de l'absence d'accès aux ressources nécessaires pour satisfaire les besoins essentiels, alors que ces ressources existent potentiellement mais sont concentrées aux mains de minorités restreintes, la dépossession des terres, l'extension du chômage, le faible niveau des salaires dans des secteurs par ailleurs fort rentables en constituent diverses manifestations.

L'humiliation, le mépris, les atteintes à certaines représentations et valeurs fondamentales peuvent constituer aussi une forme de violence, psychologique et/ou symbolique. Elle était très répandue dans la situation coloniale et formait un des fondements du système d'apartheid. Cette forme de violence existe encore assez souvent en zones rurales, accompagnée parfois de violences physiques extrêmes¹⁰⁰. Mais si les mentalités et

⁹⁷ Shaw (Mark), *Crime and Policy : Post Apartheid South Africa. Transforming Under Fire*, Capetown, David Philip, 2002.

⁹⁸ *Id.*, p. 1. Un historien officiel admettait qu'à cette époque seulement 1 membre sur 10 de la police (SAP) était engagé dans les tâches de détection et de recherche du crime.

⁹⁹ Pour la « violence structurelle », je reprends l'expression de Madeleine Grawitz, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, utilisée par elle essentiellement pour caractériser le maintien des structures d'exploitation des pays en développement par les pays développés.

¹⁰⁰ La presse sud-africaine traita entre juillet et septembre 2006 de nombreuses affaires. La préoccupation d'une « flambée » socioculturelle depuis quelques mois provoqua une rencontre entre le président Mbeki et les responsables de milieux d'affaire locaux concernant l'aide de ces milieux à la lutte contre le crime, à cause de l'extrême violence mais aussi la persistance du racisme. A Thabazimbi, dans le Limpopo, petite ville dans une zone minière et agricole, un résident européen avait tué

comportements ne se modifient que progressivement, l'action politique, juridique et culturelle, entreprise par les autorités à ce niveau a un impact sensible, au moins au niveau des comportements publics. Alors que la discrimination « raciale » était organisée et soutenue juridiquement, elle est aujourd'hui condamnée clairement.

La violence liée à la délinquance économique s'est développée dans le nouveau contexte individualiste et marchand. La corruption est importante, sans être omniprésente, et surtout la libéralisation des échanges a favorisé le développement de réseaux mafieux venus des différents coins du monde : russe ou bulgare, nigériane ou zimbabwéenne, la nouvelle criminalité organisée transnationale entre en concurrence ou en relation avec les réseaux plus anciens : drogues, armes, médicaments, êtres humains, espèces végétales et animales, tout ce qui rapporte peut faire l'objet de trafics. L'implication d'éléments de la police ou de l'armée dans ces activités, en particulier pendant la dernière décennie de l'apartheid, a rendu le problème encore plus difficile à contrôler.

La violence peut prendre aussi la forme de dégradations ou de perturbations écologiques, parfois et de plus en plus souvent

à coup de fusil un jeune garçon noir de 11 ans, l'ayant pris, disait-il, pour un « chien enragé ». Sa mise en liberté sous caution a entraîné une manifestation de protestation dispersée par la police avec 5 blessés et 14 arrestations parmi les manifestants, essentiellement provenant de la population noire. Certains de ces habitants dénoncent l'existence d'une milice blanche armée qui menacerait les habitants y compris les blancs et les enfants qui tenteraient d' accéder à la « ville blanche » à certains moments de la journée. Les autorités ANC locales ont tenté de « dégonfler » l'incident, mais cet événement ajouté à beaucoup d'autres montre que la tension raciale reste en réalité forte dans de nombreux endroits en zone rurale, notamment dans le nord du pays, comme dans certaines villes. La presse sud-africaine a fait état de ces tensions mais dans sa grande majorité ne les analyse pas et les minimise, alors que F.W. de Klerk, ancien président du temps de l'apartheid, se permet de dénoncer la menace que le racisme fait courir aux générations futures, mais en ne se souciant que de la défense de la future population d'origine européenne qui serait l'objet d'une éventuelle culpabilisation par le biais d'une dénonciation de l'apartheid. Dans la presse sud-africaine, parmi les nombreux articles, voir à propos de l'affaire de Thabazimbi Sowetan, August 1, 2006, p. 5 et d'autres journaux comme *The Star* ou *The Mail And Gardian* à la même époque.

provoquées par l'homme ¹⁰¹. Sur ce point, l'Afrique du Sud nouvelle développe un appareil législatif important, mais comme ailleurs, le jeu des groupes de pression conduit à des politiques qui sont parfois en décalage avec le droit, dont la formulation rend l'interprétation délicate et l'application difficile.

Cette violence multiple, déstabilisatrice socialement et politiquement, doit être contenue et réduite : cela suppose une volonté prenant en compte les spécificités de la société et les transformations sociales et culturelles nécessaires, redéveloppant la solidarité et la coopération. Sinon, une tentation autoritaire qui existe déjà chez certaines autorités et dans une partie de la population risque de déborder sur un autoritarisme répressif, qui accentuera la violence au lieu de la prévenir.

Cette mise en perspective ne remet pas en cause les transformations remarquables que la nouvelle Afrique du Sud a réussies en une dizaine d'années. La réorganisation administrative territoriale est cohérente dans l'ensemble, mais son efficacité dépend encore largement de la détermination et de la compétence aux niveaux politiques et administratifs les plus élevés, c'est-à-dire à celui de l'État et aussi des provinces. Les identités sociales évoluent et l'Afrique du Sud arc-en-ciel se construit, avec toutefois des arrière-pensées bien différentes qui illustrent l'héritage de l'apartheid. Mais seule la conquête d'une autonomie plus réelle permettant des choix originaux permettra de faire face aux menaces que font peser la polarisation sociale et la diversification de la violence, susceptibles de remettre en cause les avancées démocratiques remarquables réalisées au niveau du cadre juridique et politique. La diversité et la qualité des cadres politiques concernés par l'échéance de 2009, mais aussi les clivages multiples qui les divisent, rendent cette période incertaine, avec des scénarios très différents pour 2010 et après. Dans l'optique de la « Renaissance

¹⁰¹ Pour un exemple liant santé et environnement, voir Mc Culloch (Jack), *Asbestos Blues. Labour, Capital, Physicians and the State of South Africa*, Oxford, James Currey, 2002. L'installation d'activités polluantes dans les zones littorales fragiles écologiquement et le surdéveloppement de cultures fort consommatrices d'eau des zones à pluviométrie relativement faible sont parmi les phénomènes très préoccupants, constituant une violence contre l'environnement, la santé et les ressources des générations futures.

africaine », mot d'ordre du président Thabo Mbeki, deux conceptions ¹⁰² peuvent émerger. La première serait une modernité néolibérale intégrée dans la mondialisation, centrée sur la technologie et avec un développement des milieux d'affaires africains, éventuellement aidées par l'association avec les groupes nationaux et transnationaux existants : c'est la perspective qui paraît être mise en place pour 2015 : intégration dans la mondialisation néolibérale et éclosion d'un monde d'affaires africain. La seconde, liée à la philosophie plus communautaire et solidaire, laissant plus de place à l'approche morale et affective, conduirait à une manière africaine de faire des affaires, c'est-à-dire à une inscription dans la mondialisation en défendant une spécificité culturelle, reflétant l'attachement à certaines traditions, la priorité proclamée de l'importance reconnue au lien social et au refus de l'exclusion ¹⁰³.

¹⁰² Lodge (T.), *Politics... op. cit.*, African Renaissance, p. 227 à 240.

¹⁰³ Différentes interventions du président Thabo Mbeki en juillet-août 2006 laissent apparemment ouverte l'ambiguïté d'interprétation. Mais l'accent est mis sur le thème « enrichissez-vous », qui rappelle la France de la première moitié du XIX^e siècle dans une période de brutale poussée capitaliste (la formule a symbolisé la politique de Guizot). Les outils privilégiés du programme de promotion économique des Noirs (Black Economic Empowerment, BEE) pour lesquels les informations disponibles montrent qu'ils ont surtout permis à quelques personnalités proches du pouvoir d'intégrer la liste des grandes fortunes toujours dominées par les Européens d'origine (liés notamment au groupe anglo-américain et Rembrandt) et les capitalistes transnationaux (comme le magnat de l'acier Mital, d'origine indienne sans « autres » liens privilégiés avec l'Afrique du Sud mais cependant la personne considérée comme disposant de la plus grande fortune boursière d'après la capitalisation des sociétés à la bourse de Johannesburg). Les statistiques (The Star, Business Report 24 august 2006 p. 2) qui montrent 31 trimestres consécutifs de croissance du Produit Intérieur Brut signifient peu de choses pour la majorité des sud-africains expérimentant pauvreté, perte de pouvoir d'achat et insécurité : le fait que ce type de programme ait fait rentrer divers hommes d'affaires « noirs » parmi les milliardaires en rands, ou parmi ceux qui disposent de plusieurs centaines de milliers de rands, peut-il masquer les réalités de vie de la majorité ? Environ 30 % de chômage, les salariés agricoles rémunérés souvent à moins de 500 rands par mois (moins de 60 euros), et des salariés urbains dans les travaux non qualifiés ne gagnant parfois qu'entre 1000 et 1500 rands (environ 120 à 180 euros)... Même au niveau des affaires, alors que certaines estimations suggéraient une poussée des hommes d'affaires « noirs », qui auraient réussi à s'assurer

Comme on l'a évoqué à propos de la Commission Vérité et Réconciliation, c'est l'idée de justice qui restaure le lien, mise en avant en 2001 dans le système pénitentiaire ¹⁰⁴. En dehors de la « renaissance africaine », d'autres projets sont envisageables, dont certains s'articulent sur un renforcement du mouvement antilibéral appuyant des alternatives sociales-démocrates ou socialistes dans une vision à long terme. En effet, pour les courants révolutionnaires principaux d'aujourd'hui, l'examen de la situation actuelle ne permet pas d'envisager de changements radicaux rapides, mais la reconstruction progressive plus ou moins rapide d'une alternative anticapitaliste forte ¹⁰⁵.

le contrôle d'environ 10 % des actions à la bourse de Johannesburg entre 1994 et 1997, la proportion en 2002 variant, suivant les sources et les méthodes, entre 1 et 4 %, c'est-à-dire beaucoup moins, avec globalement un contrôle maintenu ou accru, directement ou indirectement, par le capital étranger ou « transnational », conformément à la dynamique de la mondialisation néolibérale, cf. Southall (Roger), « Black Empowerment in Corporate Capital », in Daniel (John), Southall (Roger), Lutchman (Jessica), *State of Nation. South African 2004-2005*, Cape Town, Human Sciences Research Council, 2005, Chapitre 17, p. 455 à 478. Le rappel par le président de la responsabilité sociale des milieux d'affaires, de l'importance de la solidarité, de la nécessité de faire profiter du développement l'ensemble de la société apparaît dans ce contexte l'expression de préoccupations louables, mais dont on voit mal comment les politiques actuellement en place peuvent contribuer effectivement à y répondre.

¹⁰⁴ Restorative Justice, *op. cit.*, p. 231. : « (the) concept of restorative justice... is as old as natural law and African values » and « on the redefinition of the crime as injury to the victim and the community rather than an effrontery to the power of the state », Tom Lodge citant le ministre Skosana.

¹⁰⁵ Voir dans ces perspectives, Glaser (D.), *op. cit.*, Hart (G.), *op. cit.*, Murray (Martin J.), *The Revolution Deferred. The Painful birth of Post Apartheid South Africa*, London, Verson, 1994. Saul (John S.), *The Next Liberation Struggle. Capitalism, Socialism and Democracy in South Africa*, New York, Monthly Review Press, 2005, et les différents travaux de Bond (Patrick), *op. cit.*